

aspects statistiques

recensement fédéral des entreprises 1985

2. le recensement de l'agriculture à Genève

n° 61
octobre 88

SOMMAIRE	Page
1. Introduction	1
2. Organisation et limites du recensement fédéral de l'agriculture	2
3. Le secteur primaire	7
4. Agriculture	8
5. Horticulture	21
6. Utilisation du sol dans l'agriculture et l'horticulture	30
7. Entreprises forestières, sylviculture	37
8. Exploitations de pêche	39
Annexe	42



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 87 67 07

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

Résumé

Selon les résultats du recensement des entreprises de 1985, le **secteur primaire** genevois (agriculture, horticulture, sylviculture et pêche) occupe 4 348 personnes réparties dans 749 établissements, soit 1,8 % des personnes occupées du canton et 3,6 % de ses établissements. A Genève, le secteur primaire est en expansion : le nombre de personnes occupées s'est accru de 15,5 % entre 1975 et 1985.

L'agriculture compte 711 exploitations, dont 426 d'agriculteurs à titre principal. Elle occupe 3 010 personnes : 1 365 de manière permanente et 1 645 accessoirement ou temporairement.

L'horticulture se pratique dans 145 exploitations, dont 139 sont dirigées par des horticulteurs de profession. Elle occupe 1 442 personnes : 1 252 en permanence et 190 temporairement ou accessoirement.

Pour la **sylviculture**, seules les entreprises forestières publiques ont été recensées; on en compte 13, dont une seule occupant de la main-d'oeuvre permanente (14 personnes). Les 19 exploitations de **pêche** occupent 20 personnes en permanence.

La **surface agricole et horticole utile** (SAU) s'élève à près de 12 000 hectares (4 % de moins qu'en 1975). Elle est consacrée principalement à des **céréales** (53 %) : Genève est le huitième canton céréalier de Suisse. Le **vignoble** (troisième du pays) occupe 11 % de la SAU. L'importance des **cultures maraîchères** apparaît à travers le fait qu'une personne sur cinq recensées dans le secteur primaire travaille dans ce domaine. C'est la plus forte proportion de Suisse.

recensement fédéral des entreprises 1985

2. le recensement de l'agriculture à Genève

1. INTRODUCTION

Ce cahier présente les résultats du recensement fédéral des entreprises de 1985 relatifs au secteur primaire, c'est-à-dire aux exploitations agricoles, aux exploitations horticoles, aux entreprises forestières et aux entreprises de pêche.

Il peut paraître démesuré de publier un cahier de cette importance sur une activité économique aussi restreinte, qui concerne moins de 2 % de la population active et représente moins de 1 % des revenus d'activités du canton. Ces chiffres globaux ne rendent pas bien compte de l'importance des enjeux liés à l'évolution du secteur primaire. Songeons simplement que ces activités s'exercent sur environ 50 % du sol d'un canton où le bien le plus rare est probablement l'espace. Genève, canton citadin, dépend moins que naguère de sa campagne pour son alimentation, mais plus que jamais pour son style et son cadre de vie. Bien que la volonté politique de préserver les zones agricoles soit nettement affirmée, la pression de l'urbanisation est bien réelle.

A une autre échelle, l'agriculture est au centre d'un débat de fond qui concerne le pays tout entier. Or, l'agriculture genevoise possède des caractères spécifiques. Dans ce contexte, il paraît important que ceux-ci soient mis en évidence et que des données chiffrées permettent de servir à une réflexion sur les conséquences locales des choix à venir.

2. ORGANISATION ET LIMITES DU RECENSEMENT FEDERAL DE L'AGRICULTURE

2.1 Recensement de l'agriculture et recensement des entreprises

Le recensement de l'agriculture (RFA 1985) fait partie du recensement fédéral des entreprises de 1985 (RFE 1985) dont il constitue la partie "secteur primaire". La base légale est l'arrêté de l'Assemblée fédérale du 14 juin 1954 qui stipule qu'un recensement général des entreprises est organisé tous les dix ans à partir de 1955. Des recensements de ce type avaient déjà eu lieu en 1905, 1929 et 1933. Des recensements supplémentaires et limités à l'agriculture et à l'horticulture ont, en outre, été ordonnés par le Conseil fédéral en 1969 et 1980. Dans les deux domaines en question, les résultats sont largement comparables d'une enquête à l'autre.

Le RFA 1985 comprend quatre domaines dont chacun a fait l'objet d'un questionnaire spécifique :

- l'agriculture
- l'horticulture
- la pêche
- les exploitations forestières publiques.

Les trois premiers domaines ont été relevés au 30 juin 1985, le quatrième en 1986. Les données obtenues ont été complétées en décembre 1985 par une enquête adressée aux maraîchers. La date de référence pour le RFE 1985 (établissements non agricoles) était fixée au 30 septembre 1985.

Les résultats du RFA 1985 sont intégrés aux résultats globaux du RFE 1985, avec toutefois certaines différences qui tiennent au fait que l'on ne peut comparer, sans autre, l'activité du secteur primaire aux autres activités économiques.

De nombreuses entreprises agricoles sont de petite taille et sont considérées comme des exploitations à titre accessoire. En effet, un grand nombre de chefs d'exploitation exercent une autre activité lucrative.

Dans la comparaison secteur primaire - ensemble de l'activité économique, si l'on ne tient compte que des exploitations à titre principal et de la main-d'oeuvre permanente, qu'on la compare aux employés "à plein temps" des autres secteurs, on aboutit à une sous-estimation de l'agriculture. Si l'on inclut, en revanche, toutes les petites exploitations, l'importance de l'agriculture est nettement surestimée.

La solution retenue constitue un compromis entre ces deux extrêmes et, de l'avis de l'Office fédéral de la statistique, elle tient compte "le plus possible" des particularités de l'agriculture.

Pour le recensement fédéral des entreprises (RFE), sont prises en considération :

- les exploitations d'agriculteurs à titre principal, qui exigent au moins 1500 heures de travail par année (ce qui correspond à au moins 70 % de l'activité normale dans les autres secteurs);
- la main-d'oeuvre permanente (employée à titre principal);
- les exploitations à titre accessoire d'une certaine importance (dont la surface productive, par exemple, atteint au minimum 100 ares).

Pour le recensement fédéral de l'agriculture (RFA) sont prises en considération :

- les exploitations à titre principal;
- les exploitations à titre accessoire;
- la main-d'oeuvre permanente;
- la main-d'oeuvre temporaire ou occasionnelle.

En outre, sont recensées les variables suivantes, à partir d'une certaine valeur minimale :

variable	valeur minimale
Terres productives	25 ares
Baies, légumes, plantes médicinales, arbres fruitiers, vigne	10 ares
Gros bétail et bétail bovin	1 tête
Menu bétail	2 têtes
Volailles	30 pièces
Abeilles	30 colonies
Lapins	100 pièces

Selon l'optique adoptée, les résultats seront différents, comme on peut le constater par exemple pour le nombre des exploitations.

Exploitations du secteur primaire, en 1985

Canton de Genève

	Agriculture	Horticulture	Sylviculture	Pêche	Total
Optique RFE 1985	584	145	1	19	749
Optique RFA 1985	711	145	1	19	888

Dans le chapitre 3, qui traite de la place du secteur primaire dans l'ensemble de l'économie, l'optique adoptée est celle du RFE; dans le reste de la publication, qui traite des domaines plus spécifiques, c'est l'optique RFA.

EXPLOITATION AGRICOLE

L'exploitation est la plus petite unité statistique. Elle est recensée dans la commune où se trouvent les granges, écuries, installations et bâtiments les plus importants. La commune est la plus petite unité géographique; une exploitation, avec l'ensemble des variables recensées, ne peut être enregistrée que dans une seule commune.

Il est donc possible que l'exploitation ne se trouve que partiellement dans la commune où elle a été recensée. Il se peut, en particulier, que les terres mises en valeur soient en partie situées dans une autre commune, dans un autre canton ou même un autre pays.

2.2 Les résultats publiés

Le Service cantonal de statistique (SCS) a déjà publié en 1986 dans sa collection "Données statistiques" une brochure intitulée "Recensement fédéral de l'agriculture 1985, canton de Genève : choix de résultats par commune". Celle-ci réunit, en deux tableaux pour chaque commune, les principaux résultats qui font l'objet de la plus forte demande des utilisateurs. Le premier tableau porte sur les caractéristiques structurelles et l'équipement technique des exploitations agricoles (nombre d'exploitations, main-d'oeuvre, machines et installations techniques, bétail). Le second a trait à l'utilisation du sol des exploitations agricoles et horticoles. Il s'agit de tableaux bruts qui font l'objet d'une très brève présentation.

L'Office fédéral de statistique (OFS) a publié huit volumes de données non commentées :

- Exploitations agricoles par commune
- Exploitations agricoles par canton
- Types d'exploitations agricoles
- Exploitations horticoles par canton
- Surfaces productives par commune
- Surfaces productives par canton
- Entreprises forestières par canton
- Exploitations de pêche par canton

L'OFS a également publié dans sa collection "Cahiers statistiques", quatre fascicules qui synthétisent et commentent les résultats du recensement dans le secteur primaire. Ils ont pour titre :

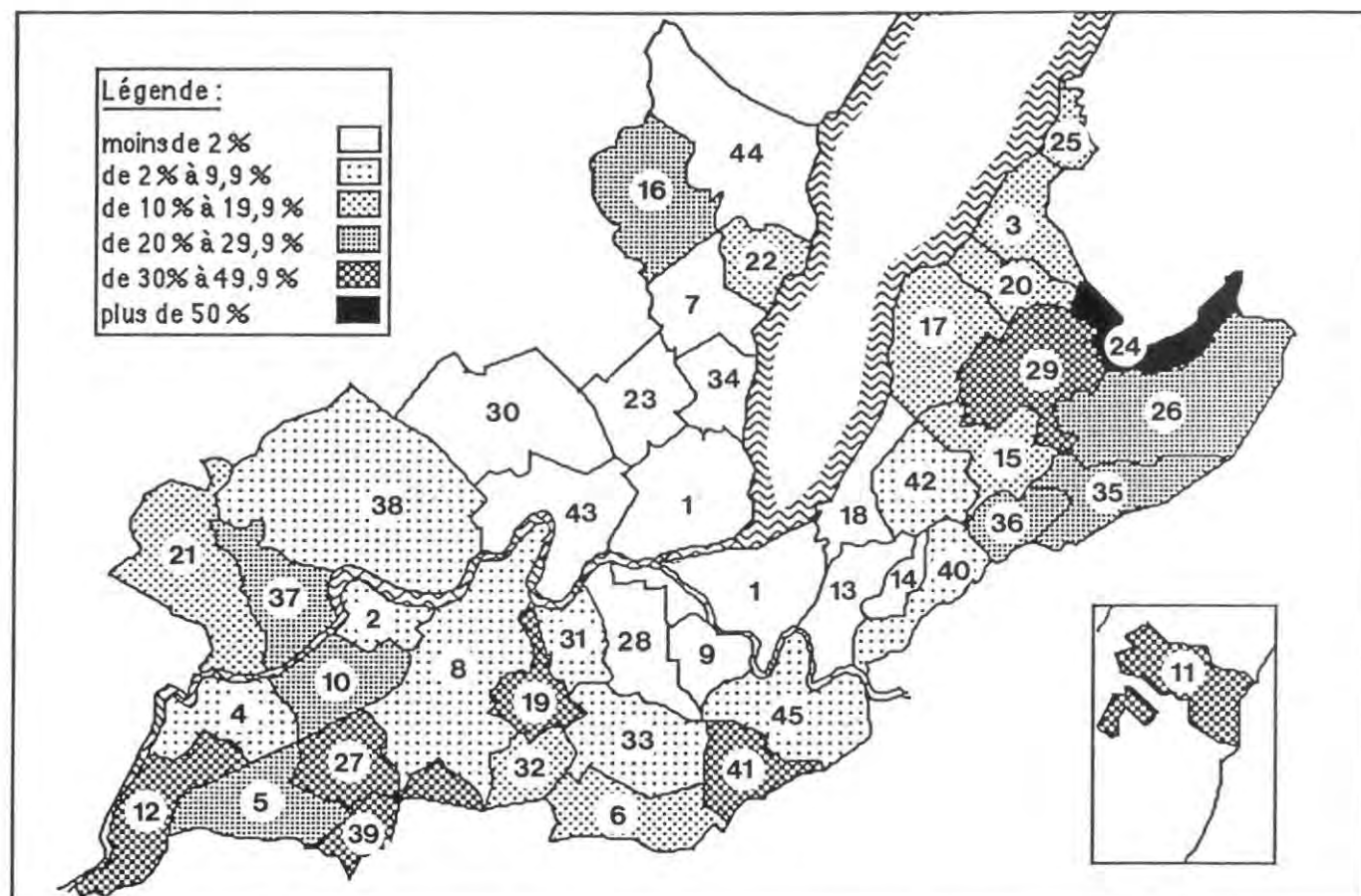
- Structures des exploitations agricoles
- Utilisation des terres productives
- Horticulture
- Economie forestière et industrie du bois

Figure 1

Canton de Genève

Part des emplois dans le secteur primaire, par commune, en 1985

Pour cent emplois totaux



Communes :

- | | | |
|---------------------|------------------------|---------------------|
| 1. Genève | 16. Colllex-Bossy | 31. Onex |
| 2. Aire-la-Ville | 17. Collonge-Bellerive | 32. Perly-Certoux |
| 3. Anières | 18. Cologny | 33. Plan-les-Ouates |
| 4. Avully | 19. Confignon | 34. Pregny-Chambésy |
| 5. Avusy | 20. Corsier | 35. Presinge |
| 6. Bardonnex | 21. Dardagny | 36. Puplinge |
| 7. Bellevue | 22. Genthod | 37. Russin |
| 8. Bernex | 23. Grand-Saconnex | 38. Satigny |
| 9. Carouge | 24. Gy | 39. Soral |
| 10. Cartigny | 25. Hermance | 40. Thônex |
| 11. Céligny | 26. Jussy | 41. Troinex |
| 12. Chancy | 27. Laconnex | 42. Vandoeuvres |
| 13. Chêne-Bougeries | 28. Lancy | 43. Vernier |
| 14. Chêne-Bourg | 29. Meinier | 44. Versoix |
| 15. Choulex | 30. Meyrin | 45. Veyrier |

3. LE SECTEUR PRIMAIRE

En 1985, le secteur primaire dans le canton de Genève comprend 749 établissements ou exploitations occupant 4 348 personnes. Par rapport aux 20 646 établissements et aux 243 773 personnes occupées de l'ensemble des entreprises, il représente 3,6 % des établissements et 1,8 % des personnes occupées.

Son poids économique direct est donc faible. Pourtant, s'il se concentre (moins d'exploitations), le secteur primaire ne s'amenuise pas : de 1975 à 1985 le nombre de personnes occupées s'est accru de 16 %. Cette expansion est certes moins impressionnante que celle du secteur tertiaire (+ 29 %), mais elle contraste avec le recul (- 4 %) du secteur secondaire.

Tableau I

Canton de Genève

Etablissements et personnes occupées selon le temps de travail, par secteur économique, en 1975 et 1985

	1975				1985			
	Personnes occupées				Personnes occupées			
	Etablis- sements	Plein temps	Temps partiel	Total	Etablis- sements	Plein temps	Temps partiel	Total
Secteur primaire	812	2 649	1 114	3 763	749	2 819	1 529	4 348
Secteur secondaire	3 399	49 405	2 540	51 945	3 123	47 678	2 216	49 894
Secteur tertiaire	15 218	127 894	19 179	147 073	16 774	158 229	31 302	189 531
Total	19 429	179 948	22 833	202 781	20 646	208 726	35 047	243 773

4. AGRICULTURE

Le visage de l'agriculture genevoise est bien typé. Il diffère par plusieurs caractéristiques de l'agriculture suisse en général et également de l'agriculture de plaine.

A grands traits, on peut le décrire comme celui d'une agriculture organisée en grandes exploitations, mais fortement morcelées, dont le caractère familial est estompé. L'agriculture genevoise est céréalière, viticole et maraîchère, tout en étant ouverte à de nouvelles productions.

4.1 Exploitations agricoles

Au 28 juin 1985, 711 exploitations agricoles ont été recensées dans le canton : 426 exploitations d'agriculteurs à titre principal et 285 exploitations d'agriculteurs à titre accessoire.

Tableau 2

Canton de Genève

Exploitations agricoles selon la catégorie d'activité

	1965	1975	1980	1985
Exploitations d'agriculteurs à titre principal	613	470	426	426
Exploitations d'agriculteurs à titre accessoire	184	231	286	285
Total	797	701	712	711

Rappelons, pour mémoire, qu'on comptait 2 022 exploitations agricoles dans le canton en 1939.

On observe une grande stabilité du nombre d'exploitations depuis le dernier recensement de l'agriculture, en 1980. Il faut cependant tenir compte du fait qu'une quarantaine d'exploitations, environ, de producteurs de légumes (maraîchers) sont classées dans l'agriculture en 1985 alors que cette catégorie avait été placée dans l'horticulture en 1980. La tendance à la baisse du nombre des exploitations d'agriculteurs à titre principal et la croissance des exploitations d'agriculteurs à titre accessoire ne s'est pas poursuivie après 1980. L'agriculture genevoise n'a pas évolué, entre 1980 et 1985, en direction d'une "agriculture de fin de semaine", alors qu'une telle tendance avait pu être décelée entre 1975 et 1980.

Tableau 3

Evolution du nombre d'exploitations agricoles selon la catégorie d'activité
Indice de base 1965 = 100

	1965	1975	1980	1985
Exploitations d'agriculteurs à titre principal				
Canton de Genève	100	77	69	69
Suisse	100	77	72	68
Exploitations d'agriculteurs à titre accessoire				
Canton de Genève	100	126	155	155
Suisse	100	91	86	83
Ensemble des exploitations				
Canton de Genève	100	88	89	89
Suisse	100	82	77	74

Le canton de Genève comprend une forte proportion de grandes exploitations. C'est la raison pour laquelle la surface agricole utile (SAU) moyenne (17,78 ha) s'élève à près du double de la SAU moyenne suisse (9,83 ha). Cela ne s'explique pas par la topographie. En effet, la SAU moyenne des exploitations de plaine est voisine de la moyenne nationale et, donc, bien inférieure à celle du canton.

Figure 2

Répartition des exploitations agricoles, selon la surface productive, en 1985



La structure par taille de l'agriculture genevoise s'écarte de la structure suisse en général et également de la structure des exploitations suisses de plaine par des proportions plus forte de grandes exploitations (plus de 20 ha) et plus faible de moyennes (de 5,01 ha à 20 ha). C'est d'ailleurs dans cette dernière catégorie qu'on a observé, sur le long terme, une nette diminution du nombre des exploitations.

Sur la période 1980-1985, on observe une augmentation des exploitations moyennes (+ 8) et un recul des grandes (- 10).

Surface productive (SP)

Surface de l'exploitation moins les terrains impropres à la culture (chemins, bâtiments).

Surface agricole utile (SAU)

Surface productive moins les forêts.

L'agriculture genevoise travaille sur des terres en majorité louées. Certes, 81 % des exploitants sont propriétaires de tout ou partie des terres qu'ils mettent en valeur, mais plus de la moitié de la surface productive n'appartient pas à ceux qui les cultivent. Cette situation présente un risque potentiel de précarité de l'activité et un problème d'amortissement des investissements.

Le plus souvent, le mode de possession des terres exploitées est mixte, c'est-à-dire qu'il combine le terrain propriété de l'exploitation, le terrain loué (terrain à ferme) et le terrain en usufruit (mis gratuitement à disposition par un consortium, une commune ou des particuliers). Sur les 673 exploitations comportant des terres agricoles, 383 (57 %) connaissent un système mixte, le plus répandu étant la combinaison de terrains en propriété et de terrains à ferme, que l'on trouve dans 287 exploitations (43 %). Il faut signaler que dans 128 exploitations, les exploitants ne possèdent pas de terres. En terme de surface productive, moins de la moitié de celle-ci (47 %) est constituée de terrain appartenant à l'exploitant, 50 % de terrain à ferme et 3 % de terrain en usufruit.

En comparaison, les agriculteurs suisses travaillent le plus souvent sur une terre qui leur appartient : 87 % des exploitants possèdent de la terre, qui représente 61 % de la surface productive totale.

Tableau 4

Canton de Genève

Exploitations agricoles selon la surface productive

	1965	1975	1980	1985	1965	1975	1980	1985
	Nombre				Pour mille			
Petites exploitations								
Moins de 1 ha	113	133	167	168	142	190	235	236
1,01 - 5 ha	164	130	113	113	206	185	159	159
Moyennes exploitations								
5,01 - 10 ha	107	69	60	67	134	98	84	94
10,01 - 20 ha	159	109	110	111	200	156	154	156
Grandes exploitations								
20,01 - 50 ha	209	212	209	203	262	302	294	286
50,01 ha et plus	45	48	53	49	56	69	74	69
Total	797	701	712	711	1 000	1 000	1 000	1 000

Tableau 5

Canton de Genève

Exploitations et surface selon le mode de possession des terres, en 1985

							Surface
Exploitations			En propre	A ferme	En usufruit	Total	Total
Nombre		%	Hectares				%
Exploitants travaillant sur du ...							
terrain en propre uniquement	177	26	2 034	-	-	2 034	15
terrain à ferme uniquement	102	15	-	1 516	-	1 516	11
terrain en usufruit uniquement	11	2	-	-	27	27	0
terrain en propre et à ferme	287	43	3 336	3 759	-	7 095	54
terrain en propre et en usufruit	17	3	117	-	22	139	1
terrain à ferme et en usufruit	15	2	-	282	70	352	3
les trois modes de possession	64	10	787	1 014	257	2 058	16
Total	673	100	6 274	6 571	376	13 221	100

Exploitation agricole

Ensemble de la main-d'œuvre, des moyens de mise en valeur et de production placés sous la responsabilité immédiate et la direction d'une seule et même personne (ou d'une communauté de personnes) en vue d'une production agricole régulière.

Exploitation d'agriculteur à titre principal

Exploitation dont le chef se désigne comme agriculteur à titre principal et qui exige une somme de 1 500 heures de travail par an au moins (estimation). Cette durée correspond environ à 70 % de l'activité d'une personne employée à plein temps dans un autre secteur de l'économie.

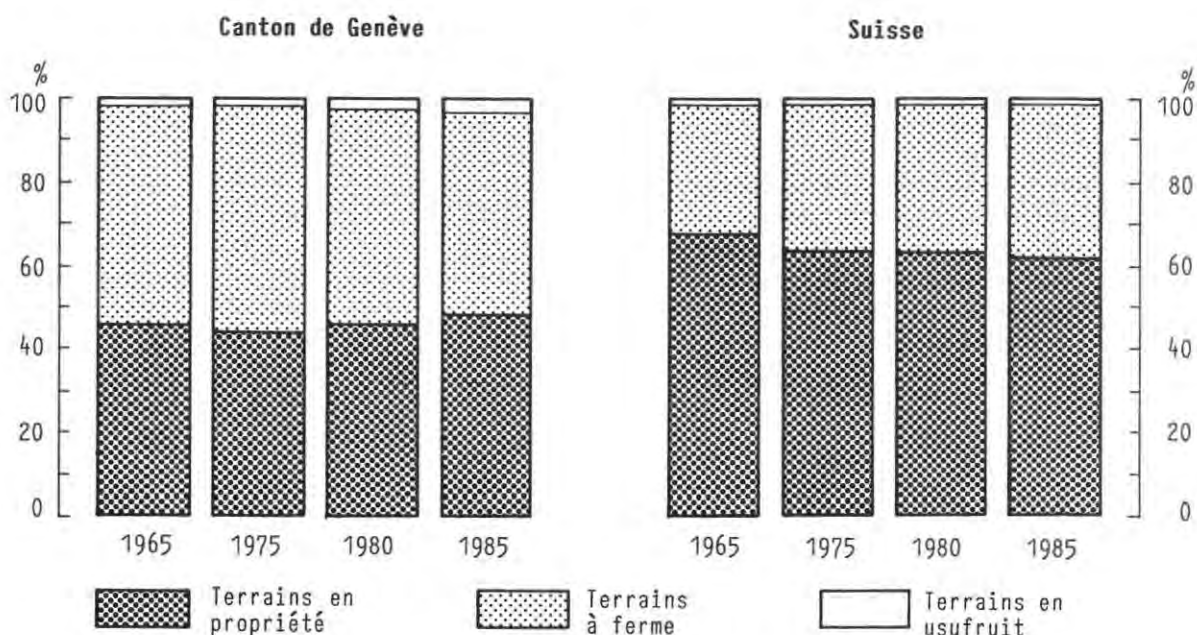
Exploitation d'agriculteur à titre accessoire

Exploitation dont le chef ne se désigne pas comme agriculteur à titre principal ou n'exigeant pas une durée annuelle de travail supérieure à 1 500 heures. En 1985, les chefs d'exploitation à titre accessoire ont indiqué une activité principale dans : l'agriculture, comme salarié ou à la tête d'une entreprise de travaux agricoles rémunérés (4 fois), l'horticulture (3), la transformation ou le commerce de produits agricoles (7), l'artisanat et l'industrie (33), la construction (9), l'hôtellerie et restauration (5), d'autres branches (100); les 124 chefs d'exploitation n'ont pas indiqué d'activité lucrative principale.

Le rapport entre terres affermées et terres en propriété est resté très stable ces vingt dernières années. Tout au plus peut-on remarquer qu'entre 1980 et 1985, la part des terres en propriété s'est accrue à Genève alors qu'elle s'est restreinte en Suisse.

Figure 3

Mode de possession des terres dans l'agriculture



Le canton de Genève est l'un de ceux où le morcellement des exploitations est le plus important. En moyenne, on y compte 10 parcelles par exploitation, alors que ce chiffre se fixe à 7 pour l'ensemble de la Suisse (6 dans la zone de plaine). Seuls les cantons des Grisons (avec 17 parcelles par exploitation), du Jura (13), du Valais (11) et du Tessin (10) ont des terres plus dispersées.

Tableau 6

Morcellement des exploitations agricoles, en 1985

	Exploitations avec indication de parcelles	Parcelles	Parcelles par exploitation	Surface moyenne d'une parcelle
			Nombre	Ares
Canton de Genève	493	4 895	10	214
Exploitations suisses de plaine	40 408	256 314	6	181
Suisse	87 009	590 549	7	159

Dans la classification selon le genre et le système cultural, l'ensemble des exploitations agricoles est réparti en 35 catégories formant une typologie où les activités principales sont mises en évidence.

Les divers systèmes et genres d'exploitations se comprennent généralement par leur énoncé. La formulation des définitions précises pour chaque catégorie est relativement longue et quelque peu rébarbative, c'est la raison pour laquelle elles n'ont pas été reproduites ici. Le lecteur intéressé par ces informations peut se référer à la publication de l'Office fédéral de statistique "Recensement fédéral des entreprises. Types d'exploitations agricoles" dans la collection "Données statistiques", volume 3, Berne 1987.

Dans ce tableau, certaines rubriques ont été condensées, d'autres, décrivant des types d'exploitation n'existant pas à Genève, ont été supprimées.

Tableau 7

Canton de Genève

Exploitations agricoles selon le genre et le système cultural

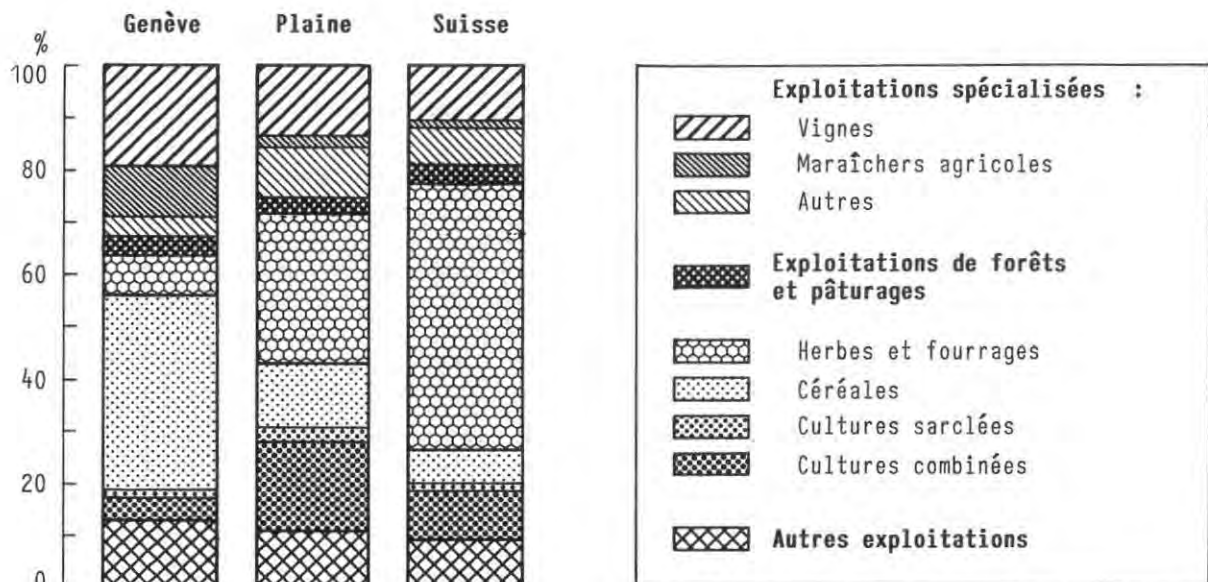
	Exploitations				Variations absolues		
	1965	1975	1980	1985	1965-1975	1975-1980	1980-1985
Exploitations spécialisées	260	221	194	230	-39	-27	36
Champignons	2	1	2	2	-1	1	-
Animaux à fourrure	-	1	-	-	1	-1	-
Exploitations apicoles	1	-	-	-	-1	-	-
Exploitations viticoles	117	128	126	131	11	-2	5
Cultures fruitières intensives	4	13	9	7	9	-4	-2
Cultures de petits fruits	2	3	5	1	1	2	-4
Exploitations maraîchères agricoles	95	42	30	71	-53	-12	41
Cultures spéciales combinées	2	9	7	9	7	-2	2
Exploitations avicoles	13	10	10	4	-3	0	-6
Porcherles	19	13	5	5	-6	-8	-
Bergeries	5	1	-	-	-4	-1	-
Exploitations de forêts, pâturages	8	16	12	28	8	-4	16
Pâturages du Plateau	6	13	9	26	7	-4	17
Exploitations forestières agricoles	2	3	3	2	1	-	-1
Exploitations d'herbages et de champs	502	400	417	363	-102	17	-54
Herbe et fourrage	47	52	77	60	5	25	-17
Exploitations du type céréales	411	291	295	265	-120	4	-30
Exploitations du type cultures sarclées	16	39	23	11	23	-16	-12
Exploitations à culture combinée	28	18	22	27	-10	4	4
Très petites exploitations	27	55	89	90	28	34	1
Autres exploitations¹⁾	-	9	-	-	9	-9	-
Total	797	701	712	711	-96	11	-1

1) Exploitation ne pouvant être classée dans aucun des systèmes ci-dessus.

L'évolution en vingt ans des exploitations réparties selon cette typologie montre une diminution globale de 86 exploitations qui résulte de la baisse importante du nombre des exploitations céréalières (- 146), de certains élevages (aviculture : - 9; porcheries : - 14; disparition des bergeries : - 5) et de l'augmentation des exploitations viticoles (+ 14) et des très petites exploitations (+ 63)¹⁾.

Figure 4

Exploitations agricoles, selon le système cultural et le genre d'exploitation
Répartition (%)



Main-d'œuvre permanente

Personnes dont l'activité principale durant la majeure partie de l'année se déroule dans l'exploitation considérée.

Main-d'œuvre occasionnelle

Toutes les personnes occupées dans l'exploitation, dont le volume de travail estimé est inférieur à celui d'une personne travaillant à 70% d'un plein temps environ, soit 1500 heures par année.

Les femmes collaborant à l'exploitation lorsque leur volume de travail dans celle-là est relativement modeste.

1) Ayant au plus 50 ares de cultures.

4.2 Main-d'oeuvre¹⁾

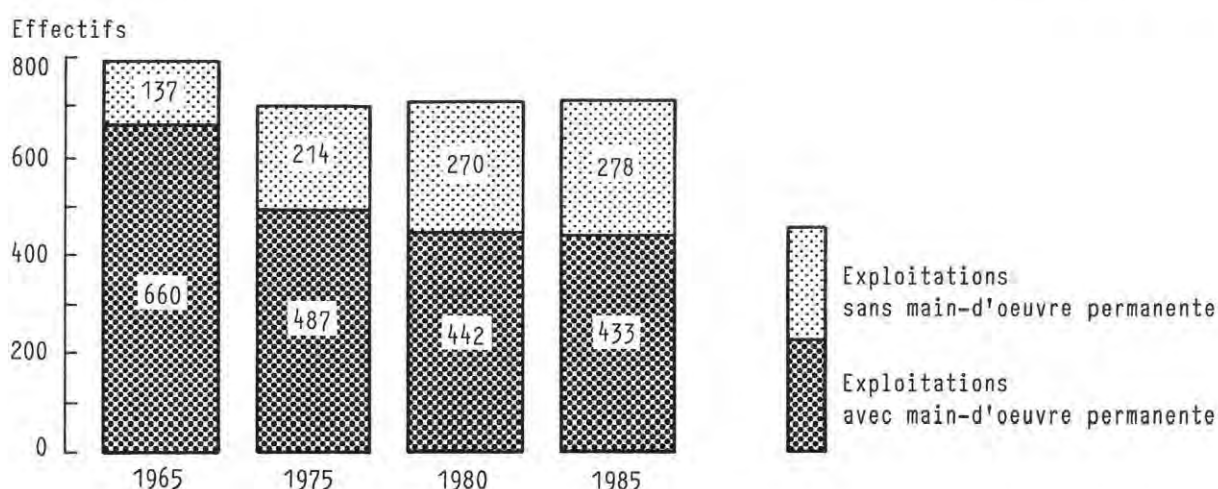
L'une des caractéristiques de l'agriculture est son recours intensif à de la main-d'oeuvre temporaire ou occasionnelle.

Dans l'ensemble des 711 exploitations genevoises recensées à fin juin 1985, 433 (61 %) emploient du personnel permanent et 278 (39 %) occupent uniquement du personnel occasionnel ou temporaire.

Figure 5

Exploitations agricoles

Canton de Genève



Parmi les 433 exploitations occupant de la main-d'oeuvre permanente, la part des petites exploitations (de 1 à 3 personnes occupées en permanence) atteint 72 %. La proportion d'exploitations n'ayant qu'une personne en permanence est plus faible à Genève (30 %) qu'en Suisse (43 %) ou qu'en région de plaine (35 %). A l'autre bout de l'échelle, la part des exploitations ayant une main-d'oeuvre permanente importante (10 personnes et plus) est sensiblement plus élevée à Genève : 4,4 %, contre 0,3 % en Suisse et 0,6 % en zone de plaine.

Tableau 8

Canton de Genève

Exploitations agricoles selon le nombre de personnes occupées en permanence

	1965	1975	1980	1985	1965	1975	1980	1985
	Nombre				Pour mille			
1 personne	134	155	126	128	203	318	285	296
2 personnes	191	144	137	111	289	296	310	256
3 personnes	141	82	73	73	214	168	165	169
4 à 5 personnes	131	68	60	72	198	140	136	166
6 à 9 personnes	52	31	33	30	79	64	75	69
10 personnes et plus	11	7	13	19	17	14	29	44
Total	660	487	442	433	1 000	1 000	1 000	1 000

1) Voir note page suivante.

La main-d'oeuvre¹⁾ agricole genevoise recensée s'élève à 3 010 personnes : 1 365 pour la main-d'oeuvre permanente et 1 645 pour la main-d'oeuvre temporaire ou occasionnelle.

Ce qui apparaît immédiatement à la lecture des résultats du recensement, c'est l'augmentation de la main-d'oeuvre agricole depuis 10 ans, à l'inverse de la tendance constatée dans l'ensemble du pays en général, dans les régions de plaine en particulier. Cette augmentation s'observe dans tous les types de main-d'oeuvre, à l'exception de la main-d'oeuvre féminine permanente. Elle est d'autant plus remarquable que les chiffres ont été soigneusement épurés des doubles comptages éventuels. De 1975 à 1985, la variation est de + 449 personnes (+ 382 hommes et + 67 femmes) dont + 66 pour la main-d'oeuvre permanente (+ 85 hommes et - 19 femmes) et + 383 pour la main-d'oeuvre temporaire (+ 297 hommes et + 86 femmes).

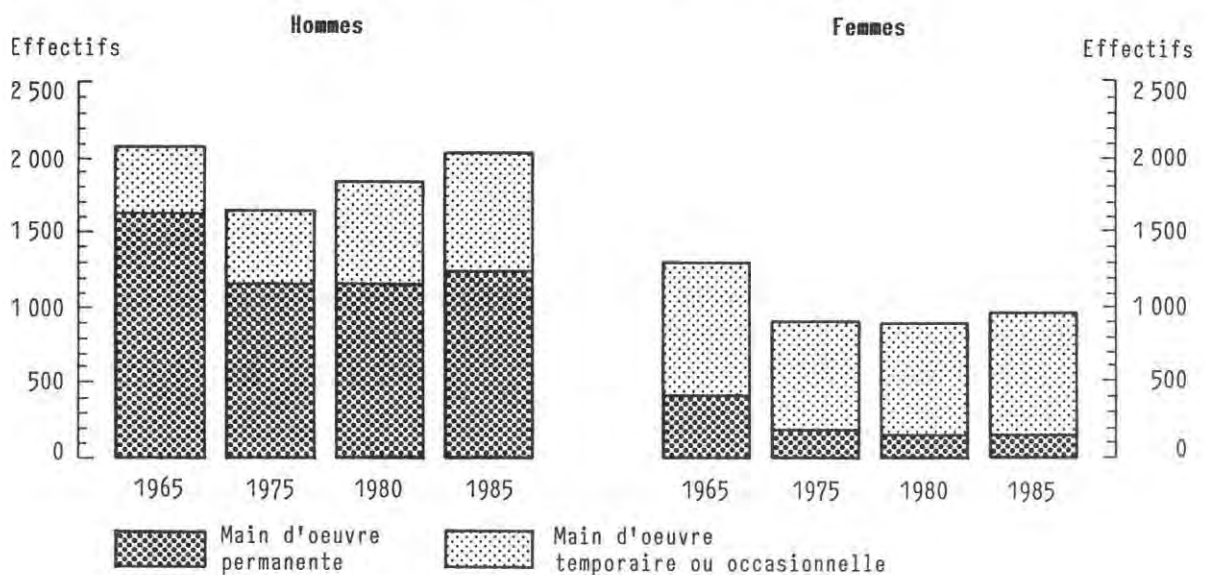
D'autres caractéristiques de la main-d'oeuvre agricole genevoise : la part des femmes y est plus réduite qu'ailleurs, ainsi que la part de la main-d'oeuvre familiale. Les chefs d'exploitation sont souvent au bénéfice d'une formation agricole, horticole ou sylvicole, ce qui est moins souvent le cas des collaborateurs.

L'agriculture genevoise employait, au 28 juin 1985, 964 femmes : 124 en permanence et 840 temporairement. La main-d'oeuvre féminine constitue les 32 % de l'ensemble : 9 % de la main-d'oeuvre permanente et 51 % de la main-d'oeuvre temporaire ou occasionnelle. L'emploi agricole féminin est plus réduit à Genève qu'en Suisse où, globalement, les travailleuses forment 38 % de la main-d'oeuvre : 12 % de la main-d'oeuvre permanente et 56 % de la main-d'oeuvre temporaire ou occasionnelle.

Figure 6

Canton de Genève

Main-d'oeuvre de l'agriculture, selon le sexe et le type d'emploi



1) L'Office fédéral de la statistique (OFS) désigne par "main-d'oeuvre" dans l'agriculture l'ensemble des personnes occupées, qu'il s'agisse de salariés, d'indépendants ou de membres coopérants de la famille du chef d'exploitation. Cette terminologie a été adoptée ici même si elle n'est pas pleinement pertinente, puisque "main-d'oeuvre" désigne normalement l'ensemble des salariés exclusivement.

L'exploitation familiale des domaines agricoles est une réalité très importante pour l'agriculture suisse, elle l'est moins pour l'agriculture genevoise.

Dans le canton de Genève, 43 % de la main-d'oeuvre totale est formée de main-d'oeuvre familiale (le chef de l'exploitation et les membres de sa famille). Pour la main-d'oeuvre permanente, le chiffre est de 47 %; pour la temporaire, de 40 %. A l'échelon national, le caractère familial est nettement plus accentué : 88 % de la main-d'oeuvre totale est de ce type dont 86 % pour la permanente et 89 % pour la temporaire.

Tableau 9

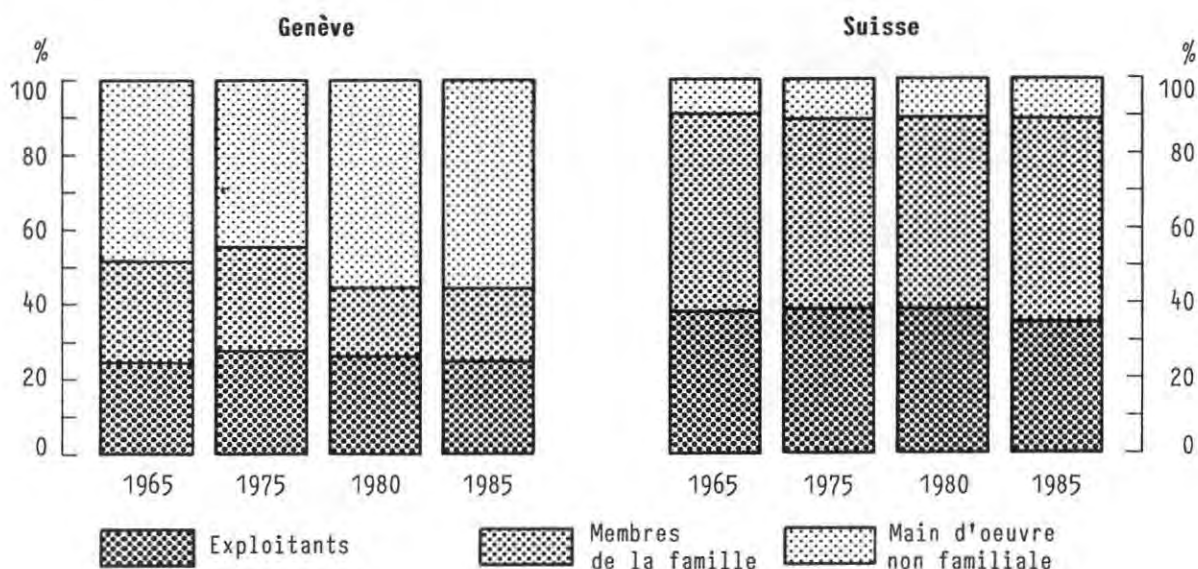
Canton de Genève

Main-d'oeuvre de l'agriculture, selon le type d'emploi et le sexe, en 1985

	Main-d'oeuvre permanente			Main-d'oeuvre temporaire			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Main-d'oeuvre familiale	567	76	643	355	305	660	922	381	1 303
Exploitant(e)	418	8	426	268	17	285	686	25	711
Famille de l'exploitant(e)	149	68	217	87	288	375	236	356	592
Main-d'oeuvre non familiale	674	48	722	450	535	985	1 124	583	1 707
Suisses	81	10	91	38	75	113	119	85	204
Etrangers	593	38	631	412	460	872	1 005	498	1 503
Total	1 241	124	1 365	805	840	1 645	2 046	964	3 010

Figure 7

Main-d'oeuvre de l'agriculture, selon la catégorie



Les chefs des exploitations agricoles genevoises sont, en 1985, relativement plus âgés que ceux de l'ensemble de la Suisse. La classe des "35 ans et moins" représente, au moment du recensement, 11 % de l'ensemble alors qu'elle est de 14 % en Suisse. A l'autre extrémité, 15 % des chefs des exploitations du canton ont atteint l'âge de la retraite (proportion identique à celle de la Suisse), la part de ceux ayant dépassé 70 ans étant de 9,0 % à Genève et de 8,1 % en Suisse.

Tableau 10

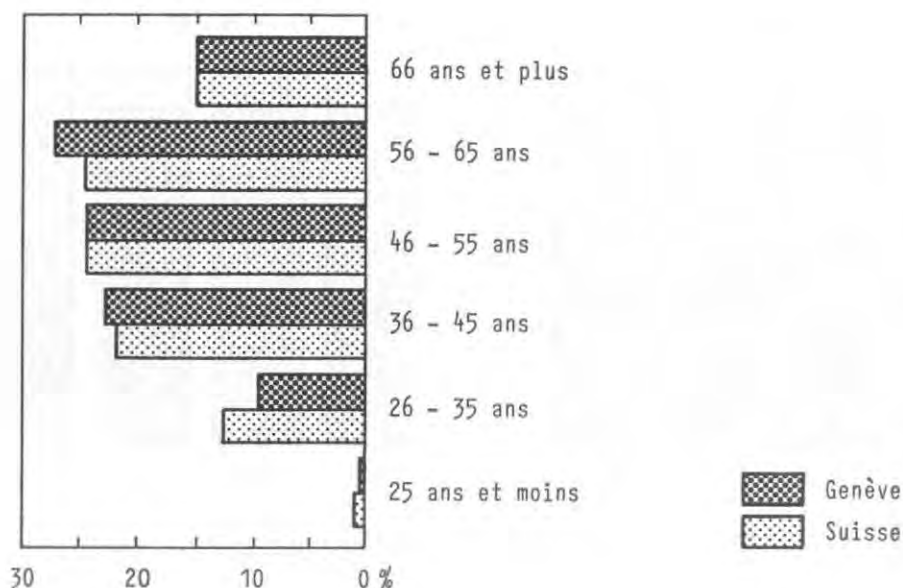
Chefs des exploitations agricoles selon l'âge, en 1985

	Genève	Suisse	Genève	Suisse
	Nombre		Pour mille	
25 ans et moins	9	1 881	13	16
26 à 30 ans	23	5 258	34	46
31 à 35 ans	42	9 126	62	80
36 à 40 ans	73	12 341	108	108
41 à 45 ans	81	12 529	119	110
46 à 50 ans	71	12 957	105	114
51 à 55 ans	94	14 877	139	130
56 à 60 ans	98	14 987	145	131
61 à 65 ans	86	13 284	127	116
66 à 70 ans	40	7 754	59	68
71 ans et plus	61	9 234	90	81
Total	678	114 228	1 000	1 000

Figure 8

Structure par âge des chefs des exploitations agricoles, en 1985

Répartition, en % du total



Entre 1975 et 1985, on observe que la proportion des "jeunes" (35 ans et moins) se réduit, à Genève, de 13 % à 11 %, alors qu'en Suisse, elle augmente, passant de 13 à 14 %. La proportion de "retraités" est en forte baisse à Genève où elle est passée de 20 % à 15 %. Baisse aussi en Suisse : 16 % en 1975; 15 % en 1985. Bien qu'ayant diminué entre les deux derniers recensements, ces chiffres restent importants; ils attirent l'attention sur le problème de la transmission de l'outil de production. Lorsqu'un chef d'exploitation se retire à un âge élevé, il est possible que la génération suivante soit sacrifiée, c'est-à-dire qu'elle ne puisse accéder à la direction de l'exploitation, ou alors tard, dans la seconde partie de sa vie professionnelle. Ce genre de situation ne facilite pas la transmission harmonieuse des pouvoirs de direction et de décision; de plus, elle peut décourager la troisième génération d'exercer une activité professionnelle sur le domaine.

A Genève, les agriculteurs au bénéfice d'une formation spécifique sont répartis dans une grande partie des exploitations où ils dirigent ou côtoient une main-d'oeuvre non-qualifiée relativement nombreuse.

La question de la **qualification professionnelle** dans l'agriculture peut s'envisager sous plusieurs angles. Si l'on prend comme critère le nombre d'hommes professionnellement formés (voir encadré) rapporté à l'ensemble de la main-d'oeuvre, on recense à Genève 14 % de main-d'oeuvre possédant une formation en relation avec l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture.

Le recensement de l'agriculture n'a pas encore pris en compte le principe de l'égalité des droits entre les sexes.

Pour les hommes, le questionnaire envisage les variantes de formation suivantes :

en agriculture, horticulture ou sylviculture : examen de fin d'apprentissage, école spécialisée, examen de capacité, examen de maîtrise, d'un technicum ou d'une haute école.

Pour les femmes, le recensement envisage les formations suivantes :

apprentissage ménager rural (9 pour Genève; 11 570 en Suisse en 1985), école de formation féminine ou d'économie familiale (55; 19 106), examen professionnel de paysanne (7; 4 394).

Nous n'allons pas analyser finement ces diverses formations (un agriculteur peut en avoir accomplies plusieurs).

Selon cette approche, la main-d'oeuvre genevoise se situe en retrait de la main-d'oeuvre suisse (16 % d'hommes formés) ou de celle des exploitations de plaine (21 %).

Si l'on s'intéresse au nombre d'exploitations où travaille du personnel qualifié, on obtient une image différente. Dans le canton, on trouve des hommes ayant une formation professionnelle dans 46 % des exploitations, alors qu'en Suisse cette proportion est de 33 % (41 % dans les exploitations de plaine). Ces exploitations totalisent à Genève 77 % de la SAU (56 % en Suisse; 71 % en plaine) et emploient 70 % de la main-d'oeuvre totale (Suisse : 43 %; plaine : 56%).

Parmi les chefs d'exploitation à titre principal du canton, 65 % ont une qualification (Suisse : 45 %; exploitations de plaine : 59 %). Dans les jeunes générations, la proportion de gens formés est significativement plus élevée.

Tableau 11

Chefs d'exploitation agricole ayant une formation en agriculture, horticulture ou sylviculture, selon l'âge, en 1985

	Genève		Plaine		Suisse	
	Nombre	% ¹⁾	Nombre	% ¹⁾	Nombre	% ¹⁾
30 ans et moins	18	78	1 606	80	3 230	63
31-35 ans	28	82	2 298	78	3 908	60
36-40 ans	40	75	2 808	72	4 624	56
41-50 ans	76	75	4 937	64	7 879	48
Plus de 50 ans	111	54	6 818	46	10 530	33
Total	273	65	18 467	59	30 171	45

1) En pour cent par rapport au total des chefs d'exploitation; exemple : en 1985, 65% des chefs d'exploitation agricole du canton sont au bénéfice d'une formation en agriculture, horticulture ou sylviculture.

4.3 Cheptel

L'élevage a fortement régressé dans l'agriculture genevoise. Le nombre de possesseurs de bétail est passé de 368 en 1975 à 291 en 1985 (- 21 %). Cette évolution est dans la ligne de ce que l'on peut constater en Suisse, où la baisse est de 14 %, mais le phénomène est plus marqué.

En dix ans, le cheptel bovin est passé de 5537 têtes à 3755 (- 1782, soit - 32 %). La diminution du nombre de porcs est du même ordre de grandeur (- 2006, soit - 32 %). Il est à remarquer que le gros de cette baisse se situe entre 1980 et 1985.

Le nombre de poules de rapport s'est réduit de 80 %. En entrant dans le détail, on s'aperçoit que l'effectif des poules pondeuses s'est réduit de moitié et que, surtout, l'élevage n'existe pratiquement plus : en 1975, on comptait 62 000 têtes; en 1985, plus que 1 800. La concurrence de la zone frontalière a très certainement joué un rôle déterminant dans ce déclin de la production d'oeufs et de volaille à Genève.

L'apiculture est la seule activité d'élevage qui soit en expansion : on comptait 954 colonies en 1975, il y en a 1 320 en 1985.

Tableau 12

Canton de Genève

Cheptel des exploitations agricoles

	Possesseurs			Effectifs		
	1975	1980	1985	1975	1980	1985
Chevaux	102	102	107	571	729	604
Anes, mulets, bardots	...	...	...	16	14	16
Bétail bovin	185	141	106	5 537	4 838	3 755
dont vaches	...	...	...	1 609	1 416	1 171
Porcs	143	90	54	8 409	8 186	5 727
Moutons	95	...	97	2 518	1 754	2 038
Chèvres	26	...	28	107	132	93
Poules de rapport	341	354	335	134 137	66 126	27 180
dont poussins	...	...	...	24 039	9 927	2 878
pondeuses	...	...	...	47 269	45 015	20 992
coqs	...	...	...	501	255	224
poulets	...	...	...	62 328	10 929	1 766
Colonies d'abeilles	50	...	67	954	1 411	1320

5. HORTICULTURE

Vue au travers des résultats du recensement¹⁾, l'horticulture genevoise apparaît comme une activité de plus en plus tournée vers les services horticoles, bien que Genève reste un des pôles suisses de production.

5.1 Exploitations horticoles

Au 28 juin 1985, il a été recensé 145 exploitations horticoles dans le canton de Genève, dont 139 exploitations de jardiniers de profession; 142 exploitations emploient de la main-d'oeuvre permanente. Le nombre d'exploitations avec terrain est de 123.

1) Le recensement a eu lieu le 28 juin, soit cent trente jours après que la "neige du siècle" ait recouvert le bassin lémanique, le 17 février 1985, endommageant une bonne partie des serres et des tunnels en plastique. Il faut donc garder en tête que 1985, année de recensement, fut aussi une année d'exception pour ceux qui cultivent sous verre et sous plastique.

Exploitation horticole

L'ensemble de la main-d'œuvre, des moyens de mise en valeur et de la production placés sous la responsabilité immédiate et la direction d'une seule et même personne (ou d'une communauté de personnes) en vue d'une production horticole régulière et/ou de la prestation régulière de services horticoles.

Notons que les **exploitations maraîchères** - celles de cultivateurs qui ont déclaré au moins 50 ares de légumes, en pleine terre, dans des serres, des tunnels élevés de plastique, ou en couches - ont été, contrairement au recensement précédent, attribuées à l'agriculture et non à l'horticulture. A Genève, ces exploitations étaient au nombre de 36 et occupaient 253 personnes en 1980.

Jusqu'en 1980, les données du recensement des exploitations horticoles ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire conçu essentiellement pour l'agriculture. Un nouveau questionnaire, spécifique, a été expérimenté en 1983 et légèrement modifié en 1985. Il en résulte une plus grande fiabilité des données. En revanche, la comparabilité rétrospective n'est plus totalement assurée.

Le nombre d'exploitations s'est réduit de 41 unités depuis le recensement de 1980. Cette baisse s'explique en partie par le reclassement des exploitations maraîchères dans l'agriculture. En 1980, ces exploitations étaient au nombre de 36.

Les variations observées au cours de ces vingt dernières années sont relativement peu importantes par rapport au saut enregistré entre 1955 et 1965, période au cours de laquelle 186 exploitations ont disparu.

La majorité des exploitations horticoles (106 sur 145) sont des entreprises individuelles, 16 ont la personnalité juridique (sociétés en nom collectif, en commandite, simples, de capitaux, coopératives) alors que 23 exploitations sont regroupées sous "autres exploitations" : ce sont les exploitations des collectivités de droit public, d'associations etc., ainsi que des services publics des parcs et promenades et des jardins d'institutions et d'hôpitaux.

Le tableau 15 présente les diverses formes juridiques des exploitations horticoles classées par genre d'entreprise en fonction de leur spécialisation.

Tableau 13

Canton de Genève

Exploitations horticoles selon la catégorie d'activité

	1965	1975	1980	1985
Exploitations d'horticulteurs de profession	150	143	156	139
Exploitations d'horticulteurs à titre accessoire	4	15	30	6
Total	154	158	186	145

Tableau 14

Canton de Genève

Exploitations horticoles et surfaces selon le mode de possession des terres, en 1985

Exploitations		Surface			
		En propre	A ferme ¹⁾	Total	Total
				Ares	Pour mille
Terrain en propre uniquement	79	11 915	-	11 915	525
Terrain à ferme ¹⁾ uniquement	20	-	2 220	2 220	98
Mode de possession mixte	24	4 235	4 225	8 560	377
Total	113	16 150	6 545	22 695	1 000

1) Y compris terrain en usufruit.

Tableau 15

Canton de Genève

Exploitations horticoles selon la nature juridique et le genre, en 1985

	Entreprises Individuelles	Sociétés ¹⁾	Autres ²⁾	Total
Pépinieristes	2	-	-	2
Cultures de fleurs à couper	15	1	-	16
Cultures de plantes en pots	9	2	-	11
Cultures de fleurs à couper et de plantes en pots	10	1	-	11
Exploitations horticoles mixtes ³⁾	10	-	1	11
Jardiniers, paysagistes	32	7	-	39
Services des parcs publics	-	-	12	12
Jardins d'établissements ou d'hôpitaux	-	1	9	10
Jardins d'hôtels ou de maîtres	9	1	1	11
Production et aménagements	18	3	-	21
Autres	1	-	-	1
Total	106	16	23	145

1) Sociétés en nom collectif, sociétés en commandite, sociétés simples, sociétés de capitaux, coopératives.

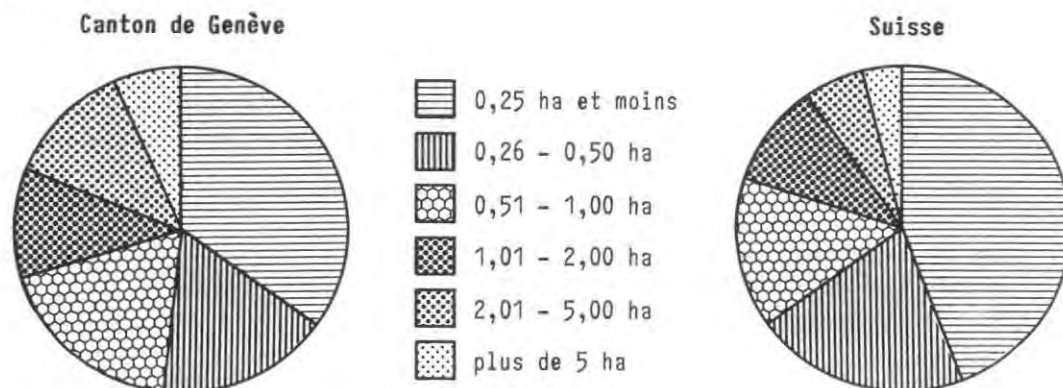
2) Exploitations de collectivités de droit public, d'associations, services publics des parcs et promenades, jardins d'institutions, d'hôpitaux, etc.

3) Exploitations sans spécialisation véritable.

Figure 9

Exploitations horticoles, selon la surface productive, en 1985

Répartition comparée



La structure par taille de l'horticulture genevoise se caractérise, si on la compare à la structure que l'on rencontre en Suisse, par l'importance relative des grandes exploitations (2 hectares et plus) compensée par la faible part des petites (moins de 0,25 hectare).

Tableau 16

Canton de Genève

Exploitations horticoles selon la surface cultivée

	1965	1975	1980	1985	1965	1975	1980	1985
	Nombre				Pour mille			
Exploitations de ... ha								
0,25 et moins	45	40	63	50	292	253	339	345
0,26-0,50	26	20	27	25	169	127	145	172
0,51-1,00	24	22	31	27	156	139	167	186
1,01-2,00	24	19	17	15	156	120	91	103
2,01-5,00	26	28	21	19	169	177	113	131
5,01 et plus	9	29	27	9	58	184	145	62
Total	154	158	186	145	1 000	1 000	1 000	1 000

L'horticulture genevoise travaille sur des terres qui sont généralement la propriété des exploitations. La proportion d'exploitations propriétaires de terres (84 %) est à peu près la même que dans l'agriculture, mais la surface possédée est proportionnellement plus importante. Le rapport s'établit à 71 % en propriété et 29 % à ferme ou en usufruit; il est de 50 %/50 % dans l'agriculture. En Suisse, le rapport est de 66 % de terres horticoles en propriété et 34 % de terres affermées.

L'horticulture, contrairement à l'agriculture, n'occupe que peu de main-d'oeuvre temporaire ou occasionnelle. Seules trois exploitations emploient ce type de personnel. Le nombre de personnes employées en permanence constitue donc un excellent indicateur de l'importance d'une exploitation.

Le tiers environ des exploitations genevoises n'ont qu'une ou deux personnes employées en permanence. Parmi les plus grandes exploitations, on en compte 14 qui occupent 16 personnes et plus.

La structure, en Suisse, est semblable à celle que l'on observe à Genève. La proportion de petites exploitations (1 et 2 personnes en permanence) est identique : un tiers. A l'autre extrémité de l'échelle, la Suisse et Genève comptent la même proportion de grandes exploitations (occupant 16 personnes et plus en permanence) : 10 %.

Tableau 17

Canton de Genève

Exploitations horticoles selon le nombre de personnes occupées en permanence

	1965	1975	1980	1985	1965	1975	1980	1985
	Nombre				Pour mille			
1 personne	40	22	33	27	263	148	197	190
2 personnes	16	27	18	20	105	181	108	141
3 personnes	25	17	14	10	165	114	84	70
4 personnes	19	14	13	13	125	94	78	92
5 personnes	13	12	16	11	86	81	96	77
6 personnes	10	9	11	11	66	60	66	77
7 personnes	6	8	12	7	39	54	72	49
8 personnes et plus	23	40	50	43	151	268	299	303
Total	152	149	167	142	1 000	1 000	1 000	1 000

5.2 Main-d'oeuvre

L'horticulture genevoise emploie principalement de la main-d'oeuvre permanente, masculine dans sa grande majorité, qui se recrute largement hors du cercle familial. En 1985, la main-d'oeuvre horticole recensée s'élève à 1 442 personnes (1 266 hommes, 176 femmes); 1 252 d'entre-elles forment la main-d'oeuvre permanente (1 135 hommes, 117 femmes) et 190 (131 hommes, 59 femmes) constituent la main-d'oeuvre temporaire ou occasionnelle.

Par rapport à 1980, malgré le reclassement dans l'agriculture des exploitations maraîchères, on observe que la main-d'oeuvre horticole s'est accrue de 139 personnes (+ 70 emplois permanents et + 69 emplois temporaires ou occasionnels).

La majorité de la main-d'oeuvre horticole du canton (56 %) se consacre à des travaux d'aménagement, tandis que 43 % sont occupés à la production et 1 % à la vente. En Suisse, ces proportions sont assez proches; la vente y prend cependant plus d'importance (4 %), la production employant, comme à Genève, une part moins grande (45 %) que les travaux d'aménagement (51 %).

La croissance de la main-d'oeuvre horticole répond principalement à des besoins d'aménagement qui, en 1985, occupaient 56 % de personnel permanent de plus qu'en 1980. Pour la production (sans la production maraîchère) le personnel permanent supplémentaire s'est chiffré à 5 %. La main-d'oeuvre affectée à la vente augmente de 8 personnes mais la comparabilité des chiffres relatifs aux magasins est douteuse.

Tableau 18

Canton de Genève

Main-d'oeuvre horticole par branche¹⁾, en 1985

	Permanente Temporaire		Total Permanente Temporaire		Total	
	Nombre		Pour mille			
Production	502	112	614	401	589	426
dont plantes de pépinières	117	29	146	93	153	101
fleurs à couper	154	20	174	123	105	121
plantes en pots	167	18	185	133	95	128
légumes	34	24	58	21	126	40
autres branches de production	30	21	51	24	111	35
Aménagement	730	78	808	583	411	560
dont installations nouvelles	240	21	261	192	111	181
entretien de jardins	382	55	437	305	289	303
entretien de cimetières	70	2	72	56	11	50
terrains de sport	38	-	38	31	-	27
Vente	18	1	19	16	0	14
Total	1 252	190	1 442	1 000	1 000	1 000

1) La branche tient compte de la répartition estimée du volume de travail entre production, aménagement, vente. Les pourcentages indiqués sont convertis en postes de main-d'oeuvre. (les écarts dus aux arrondis ne sont pas rectifiés). Cette classification ne doit pas être confondue avec celle des genres d'exploitations (tableau 7) qui correspond à l'activité principale de celles-ci.

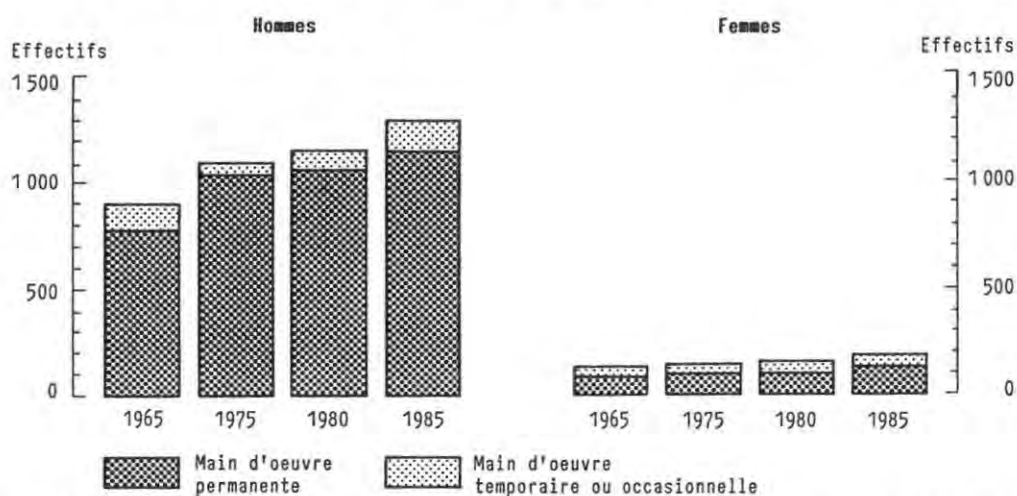
L'horticulture genevoise employait, en juin 1985, 176 femmes : 117 en permanence et 59 temporairement. La main-d'oeuvre féminine constitue le 12 % de l'ensemble des personnes occupées : 9 % de la main-d'oeuvre permanente et 31 % de la main-d'oeuvre temporaire ou occasionnelle.

L'emploi de femmes dans l'horticulture est plus réduit à Genève qu'en Suisse où, globalement, les travailleuses forment 25 % de la main-d'oeuvre : 20 % de la main-d'oeuvre permanente et 57 % de la main-d'oeuvre temporaire.

Figure 10

Canton de Genève

Main-d'oeuvre horticole selon le sexe et le type d'emploi



Contrairement à l'agriculture, l'exploitation en famille d'un domaine horticole n'est pas une situation répandue; moins encore à Genève que dans le reste du pays. En 1985, la main-d'oeuvre familiale représente 16 % de la main-d'oeuvre totale : 10 % pour les exploitants eux-mêmes et 6 % pour leur famille; En Suisse, ces proportions sont plus élevées : exploitants : 12 %; famille 12 %.

Figure 11

Main-d'oeuvre horticole selon la catégorie

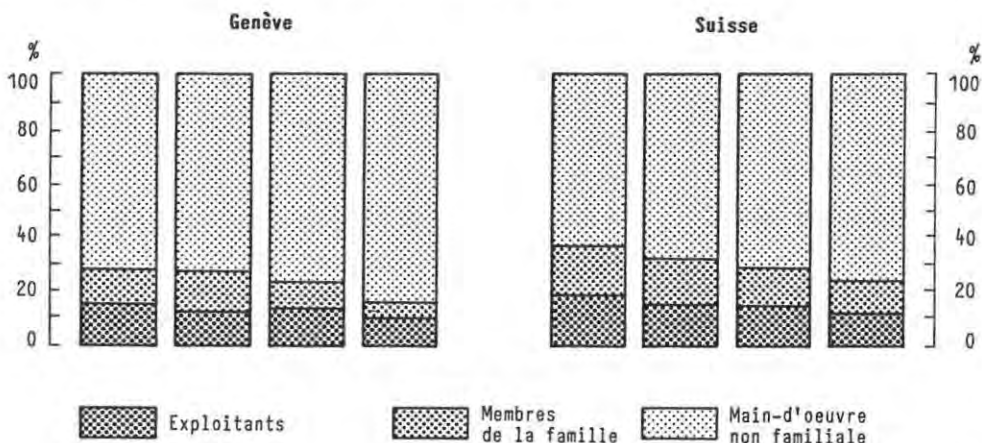


Tableau 19

Canton de Genève

Main-d'oeuvre horticole selon le genre et le sexe, en 1985

	Main-d'oeuvre permanente			Main-d'oeuvre temporaire			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Main-d'oeuvre familiale									
Exploitant(e)	176	35	211	14	11	25	190	46	236
Famille de l'exploitant(e)	138	1	139	6	-	6	144	1	145
	38	34	72	8	11	19	46	45	91
Main-d'oeuvre non familiale	959	82	1 041	117	48	165	1 076	130	1 206
Total	1 135	117	1 252	131	59	190	1 266	176	1 442

Les chefs d'exploitations de l'horticulture sont en moyenne plus jeunes que ceux de l'agriculture. La classe des "35 ans et moins" représente, dans le canton, 17 % de l'ensemble; en Suisse, la proportion est quasi identique : 18 %. Entre les recensements de 1975 et de 1985, la proportion de "jeunes" (jusqu'à 35 ans) s'est accrue, passant de 13 % à 17 % à Genève et de 13 % à 18 % en Suisse. Celle des chefs d'exploitations en âge d'être à la retraite (66 ans et plus) a également progressé à Genève (de 7 % à 8 %) mais a diminué de 10 % à 8 % dans l'ensemble du pays.

Tableau 20

Chefs d'exploitations horticoles¹⁾ selon l'âge, en 1985

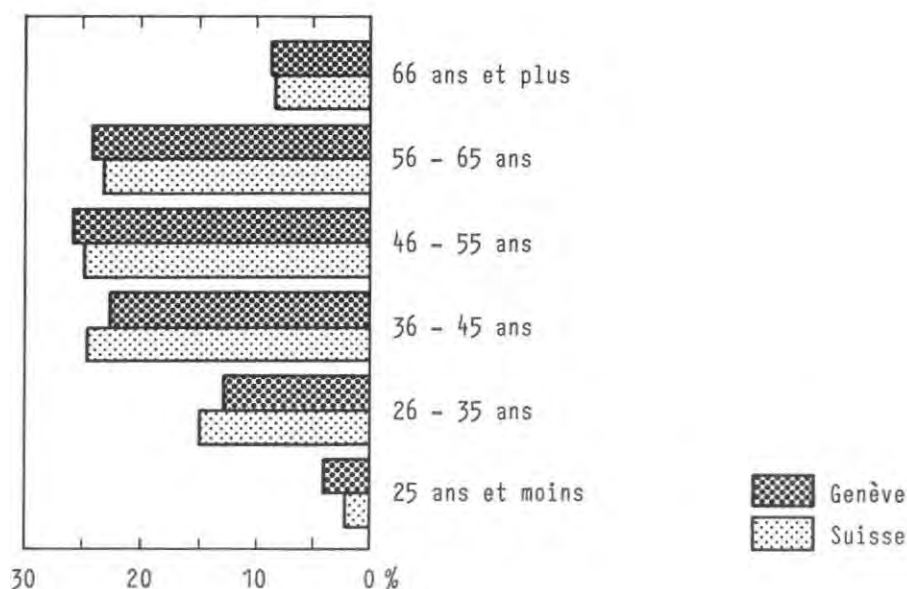
	Genève	Suisse	Genève	Suisse
	Nombre		Pour mille	
25 ans et moins	6	71	41	21
26 à 30 ans	8	191	55	55
31 à 35 ans	11	347	76	100
36 à 40 ans	10	442	69	128
41 à 45 ans	24	440	166	127
46 à 50 ans	16	437	110	126
51 à 55 ans	23	448	159	130
56 à 60 ans	22	434	152	126
61 à 65 ans	13	365	90	106
66 ans et plus	12	280	83	81
Total	145	3 455	1 000	1 000

1) Ayant indiqué leur âge.

Figure 12

Structure par âge des chefs des exploitations horticoles, en 1985

Répartition, en % du total



Plus du tiers de la main-d'oeuvre horticole permanente (37 % à Genève, 43 % en Suisse) bénéficie d'une **formation professionnelle**. Dans le canton, 36 % des hommes et 39 % des femmes ont passé un examen d'apprentissage au moins, contre 44 % des hommes et 41 % des femmes en Suisse.

A Genève, 33 % de la main-d'oeuvre permanente a suivi une formation spécifique : 32 % chez les hommes et 34 % chez les femmes. En Suisse, la proportion globale est de 36 % : 37 % chez les hommes et 32 % chez les femmes.

74 % des exploitations du canton comptent parmi leur main-d'oeuvre (y compris le chef d'exploitation) au moins une personne ayant suivi une formation (Suisse = 83 %). Les proportions sont de 70 % et 79 % lorsque cette formation est spécifiquement agricole.

Tableau 21

Canton de Genève

Formation de la main-d'oeuvre permanente employée dans l'horticulture, en 1985

	Formation spécifique ¹⁾		Autre formation		Total	
	Nombre	Pour cent ²⁾	Nombre	Pour cent ²⁾	Nombre	Pour cent ²⁾
Hommes	365	32	46	4	411	36
Femmes	40	34	6	5	46	39
Total	405	32	52	4	457	37

1) Apprentissage en horticulture ou branche annexe, maîtrise, fréquentation d'un technicum ou d'une haute école.

2) Par rapport à la main-d'oeuvre permanente correspondante.

On distingue plusieurs types de **formation professionnelle** :

- l'apprentissage dans la branche horticole ou une branche annexe (par exemple l'arboriculture)
- l'examen de maîtrise (qui requiert un CFC et cinq ans de pratique)
- la fréquentation d'un technicum ou d'une haute école.

Dans ce qui suit, nous avons regroupé ces formations sous le terme de "formation spécifique".

Sous "autres formations", sont prises en compte des formations dans d'autres professions (par exemple la comptabilité), pourvu qu'elles aient amené à un examen de fin d'apprentissage.

6. UTILISATION DU SOL DANS L'AGRICULTURE ET L'HORTICULTURE

Rappelons que la surface utile de l'agriculture et de l'horticulture est de 11 903 hectares répartis dans 790 exploitations agricoles ou horticoles et que 133 exploitations travaillent sur 976 hectares situés en France.

Figure 13

Composantes de la surface agricole utile (SAU) en Suisse et à Genève, en 1985

Répartition comparée

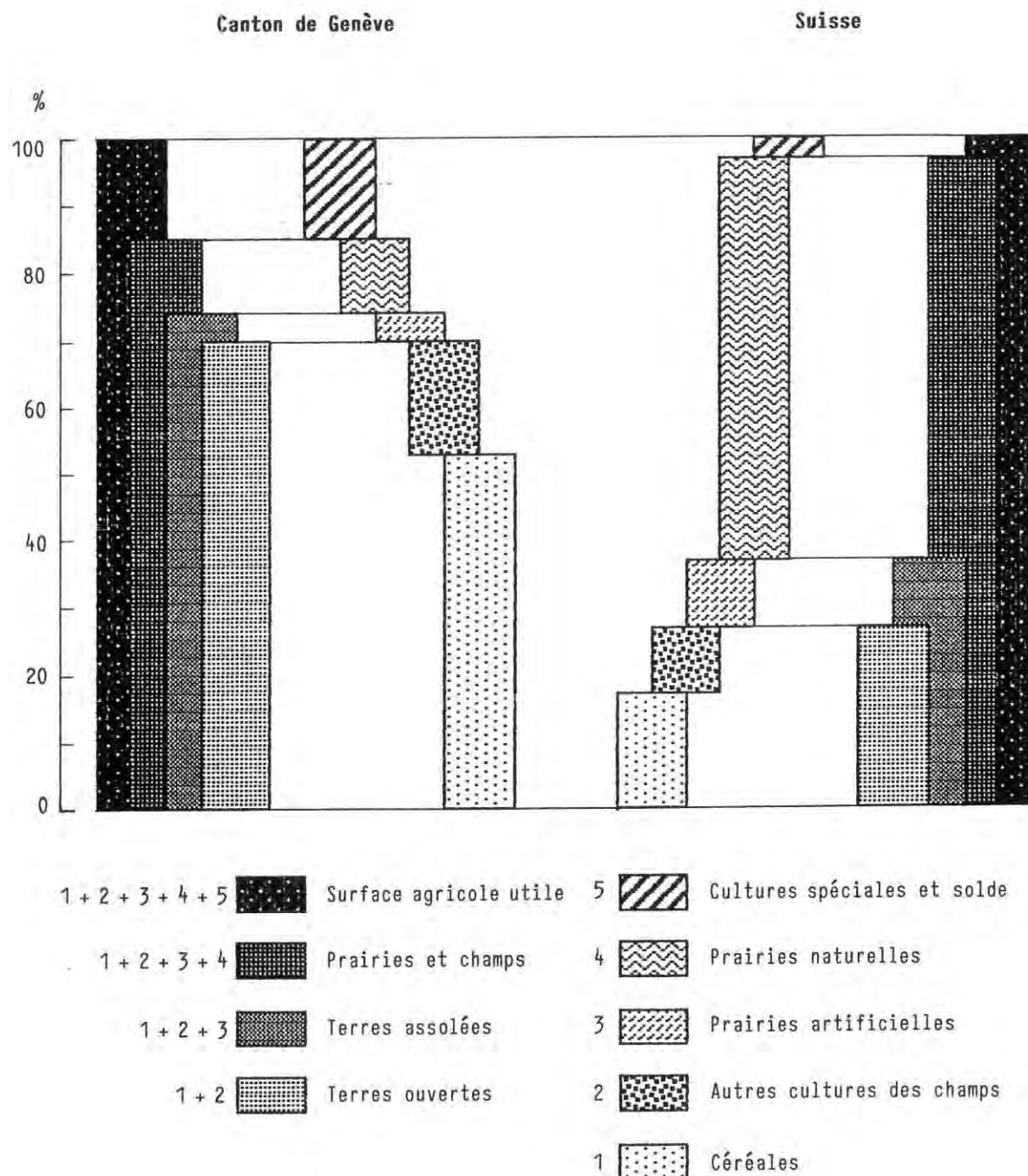


Tableau 22

Canton de Genève

Bilan des surfaces dans l'agriculture et l'horticulture, en hectares

		1975	1980	1985
Agriculture				
Surface des exploitations	(1)	12 868	12 811	13 221
- terrains improductifs	(2)	291	260	349
- surface productive	(1-2)	12 577	12 551	12 872
- forêt	(3)	539	420	1 163
- surface utile (SAU)	(1-2-3)	12 038	12 131	11 709
Horticulture				
Surface des exploitations	(1)	482	432	244
- terrains improductifs	(2)	57	45	33
- surface productive	(1-2)	425	387	211
- forêt	(3)	35	10	17
- surface utile (SAU) ¹⁾	(1-2-3)	390	377	194
Total				
Surface des exploitations	(1)	13 350	13 243	13 465
- terrains improductifs	(2)	348	305	382
- surface productive	(1-2)	13 002	12 938	13 083
- forêt	(3)	574	430	1 180
- surface utile (SAU)	(1-2-3)	12 428	12 508	11 903

1) Appelée en horticulture : "Surface productive sans forêt."

Tableau 23

Canton de Genève

Utilisation du sol des exploitations agricoles et horticoles, en hectares

	1975	1980	1985
Céréales	7 480	7 130	6 310
Féveroles, soja, pois, protéagineux	13	7	165
Pommes de terre	142	103	83
Betteraves sucrières	5	29	37
Légumes de pleine terre	349	320	342
Autres cultures des champs	1 043	1 359	1 418
dont colza	819	1 104	1 119
Prairies artificielles	595	488	449
Prairies naturelles	1 297	1 461	1 325
Cultures spéciales et autres cultures	1 488	1 605	1 771
dont vigne	1 153	1 231	1 361
cultures fruitières	130	137	147
cultures horticoles de pleine terre	133	132	172
Total de la surface agricole utile	12 428	12 508	11 903

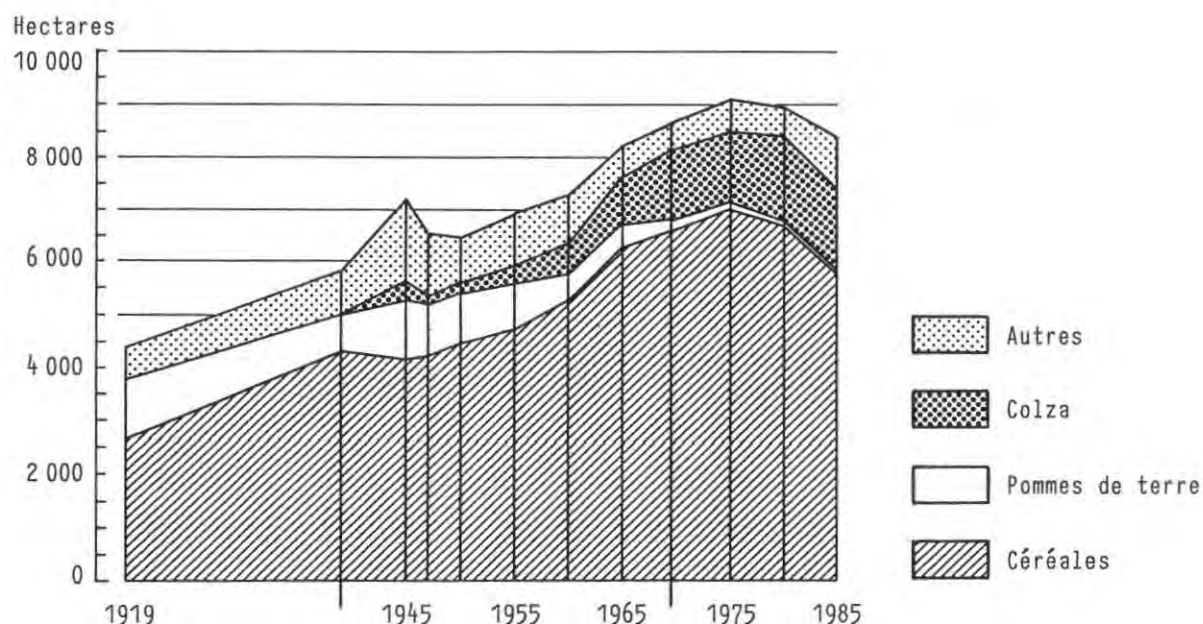
Terres ouvertes

Les terres ouvertes regroupent les céréales et les autres cultures des champs. Dans le canton de Genève, elles occupent 8 357 hectares, soit 70 % de la SAU. Cette proportion est la plus élevée de Suisse où elle est en moyenne de 27 % (45 % dans les exploitations de plaine).

Figure 14

Canton de Genève

Surface des terres ouvertes, depuis 1919



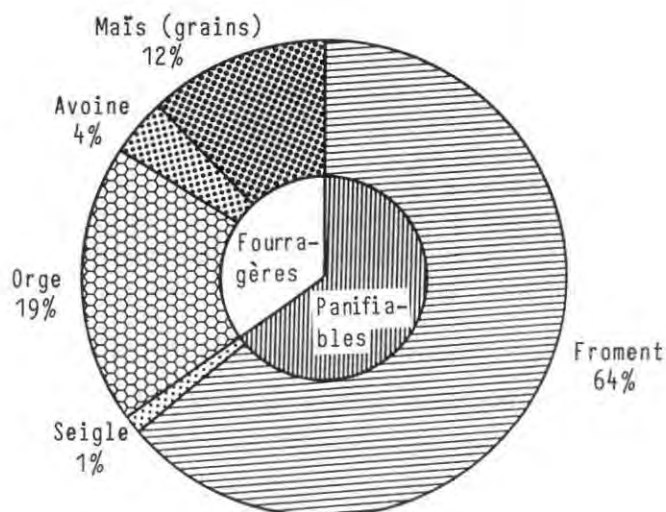
Céréales

Les céréales sont cultivées sur 6 310 hectares dans 413 exploitations. Elles couvrent les trois-quarts des terres ouvertes. Le canton de Genève est au huitième rang en Suisse pour la surface céréalière; il est au premier rang en ce qui concerne la part des céréales dans la SAU totale (53 %).

Figure 15

Surface de céréales, en 1985

Répartition (%)



Autres cultures des terres ouvertes

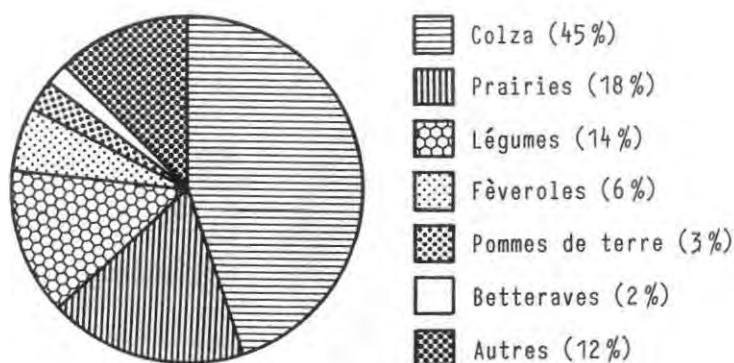
Les autres cultures des terres ouvertes occupent 2 048 hectares, soit 17 % de la SAU. Il s'agit principalement de colza qui recouvre 1 119 hectares (9 % de la SAU), de légumes de pleine terre (342 hectares) et de maïs d'ensilage (287 hectares). La culture de légumineuses à grains se pratique sur 165 hectares. Sous cette dénomination, on réunit les féveroles et les pois protéagineux, dont la culture est encouragée en raison de leur valeur dans l'assolement et comme aliment du bétail; cette culture s'est fortement développée de 1980 à 1985 et sa surface est passée de 7 à 165 hectares.

Figure 16

Canton de Genève

Surface des "autres cultures des terres ouvertes", en 1985

Répartition (%)



Les légumes de pleine terre font partie des cultures des champs, ils sont le plus souvent produits par des maraîchers. A l'occasion du recensement, les exploitations maraîchères ont répondu à un questionnaire spécifique complémentaire. Les résultats de cette enquête sont présentés dans un chapitre particulier (voir pages 35 et 36).

Parallèlement à l'essor du colza (voir figure 14) on observe une baisse des surfaces cultivées en pommes de terre. Cela correspond, d'une part, à une baisse de la demande et, d'autre part, à une amélioration des rendements.

Prairies naturelles

On trouve des prairies naturelles dans 390 exploitations. Elles recouvrent 1 325 hectares (11 % de la SAU).

Prairies artificielles

Les prairies artificielles sont cultivées dans 113 exploitations, elles recouvrent 449 hectares : 64 ha de prairies annuelles, 89 ha d'une prairie d'une durée de deux ans et 296 ha de prairies d'une durée de plusieurs années.

Cultures spéciales et autres cultures

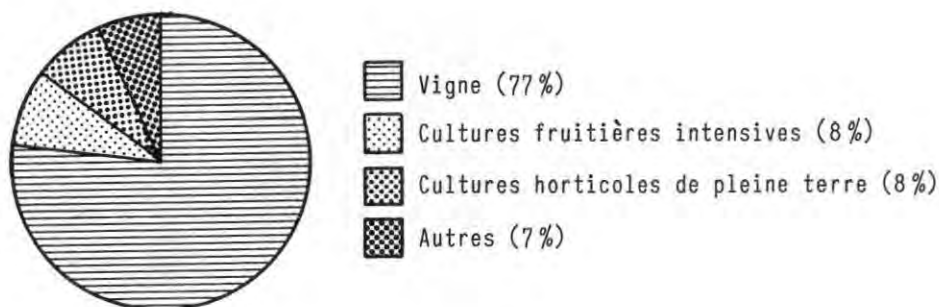
Dans cette catégorie on range la vigne, les cultures fruitières, les cultures horticoles, les cultures sous abri de verre ou de plastique, les surfaces de moindre importance quantitative comme les marais à litières, les cultures de sapins de Noël et les surfaces cultivées sans spécification.

Figure 17

Canton de Genève

Surface des cultures spéciales, en 1985

Répartition (%)



Le vignoble genevois recouvre 1 361 hectares (11 % de la SAU). Il est réparti entre 306 exploitations. C'est le troisième vignoble de Suisse par l'étendue, après celui du Valais et celui du canton de Vaud. La part de la vigne dans le total de la SAU (11 %) n'est dépassé qu'en Valais (13 %). Ce qui différencie notamment Genève des autres grands cantons viticoles, c'est la taille moyenne des exploitations. En Valais, où elle est de 43 ares, on se trouve dans un vignoble de petits exploitants viticoles. Dans le canton de Vaud, elle se monte à 162 ares, alors qu'elle est de 445 ares à Genève.

L'augmentation de la surface viticole depuis 1975 (+ 18 %) est légèrement supérieure à celle observée en Suisse (+ 16 %).

Les cultures fruitières intensives (ayant une densité d'au moins 300 arbres à l'hectare, 100 pour les cerisiers) sont pratiquées dans 71 exploitations sur une surface de 147 hectares (1 % de la SAU). Signalons encore l'existence de 10 hectares de fraisiers (dans 13 exploitations) et 13 hectares d'autres petits fruits dans 22 exploitations. Cette augmentation des cultures de petits fruits ne nécessite généralement pas de main-d'oeuvre supplémentaire, la récolte étant de plus en plus assurée par le consommateur lui-même.

Les cultures horticoles de pleine terre s'étendent sur 140 hectares dans 137 exploitations. Il s'agit principalement de plantes de pépinière (97 hectares). Parmi celles-ci les arbustes d'ornement occupent 65 ha, les plantes forestières 10 ha, les plantes vivaces ornementales 7 ha, les pépinières d'arbres fruitiers et porte-greffe fruitiers 6 ha, les pépinières de vigne 4 ha, les plantes tapissantes 4 ha, les roses (sans les roses à couper) 2 ha, et les pépinières de petits fruits moins de 1 ha. Les autres cultures sont des fleurs et plantes vivaces à couper : 29 ha, des plantons pour massifs : 5 ha, des plantes en pots : 3 ha, des semences : 3 ha et d'autres cultures horticoles de pleine terre : 1 ha.

Cultures sous serres, tunnels élevés en plastique et couches : ces installations se répartissent dans 144 exploitations et couvrent plus de 70 hectares : 31 hectares de serres (dont 27 chauffables), 39 hectares de tunnels (dont 20 chauffables) et 4 hectares de couches (dont 1 environ peut être chauffé). Un quart de cette surface est affectée à l'horticulture et trois quarts à la production de légumes et de plantons de légumes. Entre 1975 et 1985, la surface couverte a plus que doublé.

Un actif sur cinq du secteur primaire genevois est employé à des cultures maraîchères. C'est de loin la plus forte proportion en Suisse; elle est presque double de celle de Bâle-Ville ou du Tessin qui viennent ensuite.

On a recensé 113 exploitations de producteurs de légumes dans le canton. Celles-ci occupent 539 personnes en permanence et 322 temporairement.

Les cultures maraîchères ne forment qu'une partie du volume de travail de ces exploitations. Seules 41 d'entre elles sont occupées à 90 % et plus par cette production. La main-d'oeuvre requise pour la culture des légumes (estimée selon le volume de travail) se chiffre à 511 emplois.

Exploitation maraîchère

Exploitation de cultivateurs qui ont déclaré au moins 50 ares de légumes en pleine terre, ou des cultures maraîchères dans des serres, des tunnels élevés de plastique, ou en couches.

La spécialisation maraîchère des exploitations est nettement plus marquée à Genève qu'en Suisse.

Les cultures de légume, y compris les plantons, se pratiquent sur 437 ha en pleine terre et sur près de 55 ha sous couverture : 22 ha sous serres, 33 ha sous tunnels élevés et moins de 1 ha sous couche.¹⁾

Parmi les productions dont la surface atteint ou dépasse 20 hectares, on a recensé 59 hectares de laitues pommées, 35 de laitues "Batavia", 28 d'oignons, 28 de poireaux, 24 de fenouils.

Rappelons que 1985, année de recensement, fut également celle de la "neige du siècle". Il faut donc garder en tête que ce fut une année d'exception pour ceux qui, dans le bassin lémanique, cultivent sous verre et sous tunnels en plastique.

Tableau 24

Part du travail consacré aux cultures maraîchères dans le volume de travail total des exploitations de producteurs de légumes, en 1985

	Genève		Suisse	
	Exploitations	Pour cent	Exploitations	Pour cent
Moins de 10%	26	23	2 223	49
De 11 à 30%	16	14	925	20
De 31 à 50%	9	8	460	10
Plus de 50%	62	55	928	21
Total	113	100	4 536	100

Cultures diverses : on a encore recensé 6 hectares de marais à litière et tourbières, moins d'un hectare de sapins de Noël et 20 hectares de cultures sans spécification.

1) Il s'agit des surfaces cumulées; si sur un même terrain ou une même installation couverte on procède à plusieurs plantations dans l'année, leurs surfaces s'additionnent.

7. ENTREPRISES FORESTIERES, SYLVICULTURE

Le canton de Genève est l'un des moins boisés du pays; il arrive en avant-dernière position après Bâle-Ville. Sa surface forestière est de 2 679 hectares (2 530 hectares de surface productive). Les forêts couvrent environ 10 % de la surface du territoire; c'est la proportion la plus faible de Suisse où la moyenne est de 29 %. A chaque habitant du canton correspond 0,8 ares de forêt. Cette proportion ne dépasse que celle de Bâle-Ville (0,7), alors que la moyenne suisse est de 18,6 et celle des zones de plaine de 6,4.

7.1 Entreprises forestières publiques

En 1985, on a dénombré 13 entreprises forestières publiques de taille très inégale, couvrant en tout 1 187 hectares.

Une seule entreprise emploie de la main-d'oeuvre permanente qui s'élève à 14 personnes ayant effectué 18 300 heures de travail dans l'année (une année-homme est estimée à 2 000 heures). Les 12 autres entreprises n'occupent que de la main-d'oeuvre temporaire (le nombre de personnes n'a pas été relevé) qui a accompli 4 290 heures de travail dans l'année.

En 1985, une seule entreprise a livré du bois : 2 550 m³, dont 2 530 m³ de feuillus et 20 m³ de résineux.

Tableau 25

Canton de Genève

Entreprises forestières publiques selon la taille

	1965		1975		1985	
	Exploitations	Surface (ha)	Exploitations	Surface (ha)	Exploitations	Surface (ha)
Entreprises de ...ha						
moins de 5	13	23	10	21	9	22
5 - 10	1	9	2	18	2	18
11 - 20	1	19	-	-	-	-
21 - 50	1	39	1	22	1	22
51 - 100	-	-	-	-	-	-
101 - 500	-	-	-	-	-	-
501 - 1 000	1	765	1	1 000	-	-
plus de 1 000	-	-	-	-	1	1 125
Total	17	855	14	1 061	13	1 187

7.2 Forêts privées

Les forêts privées ne comptent pas comme exploitations forestières, mais on en a recensé les propriétaires. Dans le canton, ils sont 1 586, qui possèdent en tout 1 343 hectares : 554 appartenant à des agriculteurs et 789 à d'autres personnes privées. Leurs livraisons de bois n'ont pas été enregistrées.

Entreprise forestière

Ensemble de la main-d'œuvre, des moyens de mise en valeur et de production de collectivités de droit public qui sont placés sous la responsabilité immédiate et la direction d'une même personne, en vue de l'exploitation de forêts.

En matière de sylviculture, on a distingué les trois catégories suivantes lors du recensement :

- les exploitations agricoles et horticoles comprenant des forêts
- les autres propriétaires de forêts privées
- les entreprises forestières publiques.

Seules les entreprises forestières publiques figurent dans la statistique des exploitations sylvicoles. Sur les forêts privées, on dispose de données relatives à la surface, aux livraisons, à la récolte de bois et aux ventes de grumes, mais elles ne sont pas comptées comme exploitations.

8. EXPLOITATIONS DE PECHE

Dans le canton de Genève, les 19 exploitations de pêche recensées (dont 15 exploitations de pêcheurs de profession) appartiennent toutes à la catégorie de la pêche au filet; aucune activité de pisciculture n'a été enregistrée en 1985.

Toutes les entreprises sont des entreprises individuelles. La main-d'oeuvre permanente (20 personnes) est répartie dans 15 exploitations; la main-d'oeuvre occasionnelle comprend 9 personnes. La quasi-totalité des personnes occupées (26 sur 29) font partie de la famille du chef d'exploitation.

Tableau 26

Canton de Genève

Exploitations de pêche

	1965	1975	1985
Exploitations de pêcheurs professionnels	19	26	15
Exploitations de pêcheurs à titre accessoire	13	7	4
Total	32	33	19

On observe que le nombre d'exploitations diminue de 23 unités depuis vingt ans. Celles qui restent sont de plus en plus formées de professionnels. L'évolution de la main-d'oeuvre confirme cette constatation : en 1965, 49 personnes étaient occupées dans la pêche, dont 21 formaient le personnel permanent; en 1975 on trouvait encore 47 personnes occupées (31 de manière permanente) alors qu'en 1985 sur les 29 personnes occupées, 20 le sont en permanence.

L'équipement des pêcheurs recensés comprend 6 camions et camionnettes, 21 bateaux à moteur, les filets flottants sont au nombre de 159, les filets de fond au nombre de 1 264. On compte également 2 sennes (nappes de filets de pêche formant muraille et délimitant sur le fonds un demi-cercle) et 198 nasses. Les pêcheurs disposent de 4 installations de mise sous vide, de 2 fumoirs, d'un volume de chambre froide de 22 m³ et de 26 m³ de dépôts réfrigérés.

A la même époque (1985) 5 200 permis de pêche ont été délivrés à des amateurs.

Figures 18 a, 18 b, 18 c

Canton de Genève

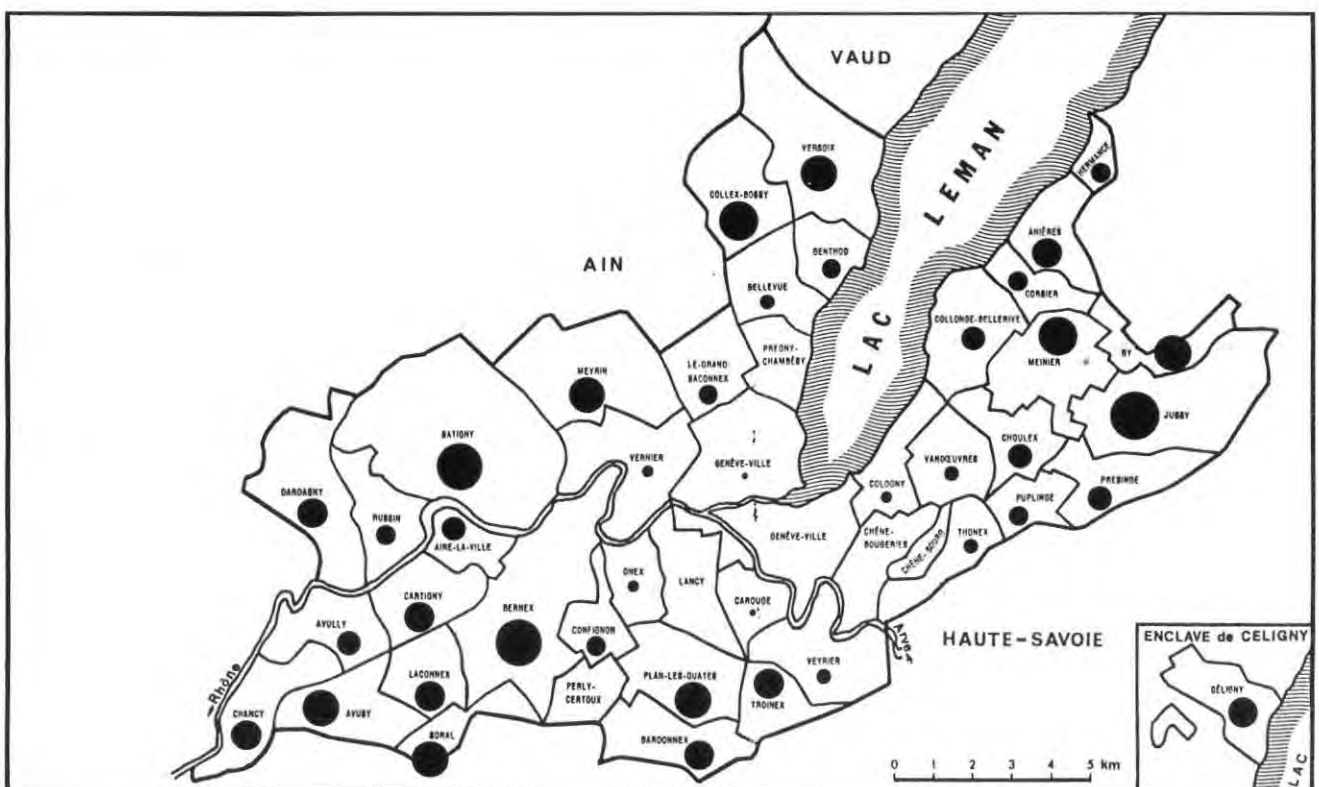
Recensement fédéral de l'agriculture de 1985

Surfaces par commune

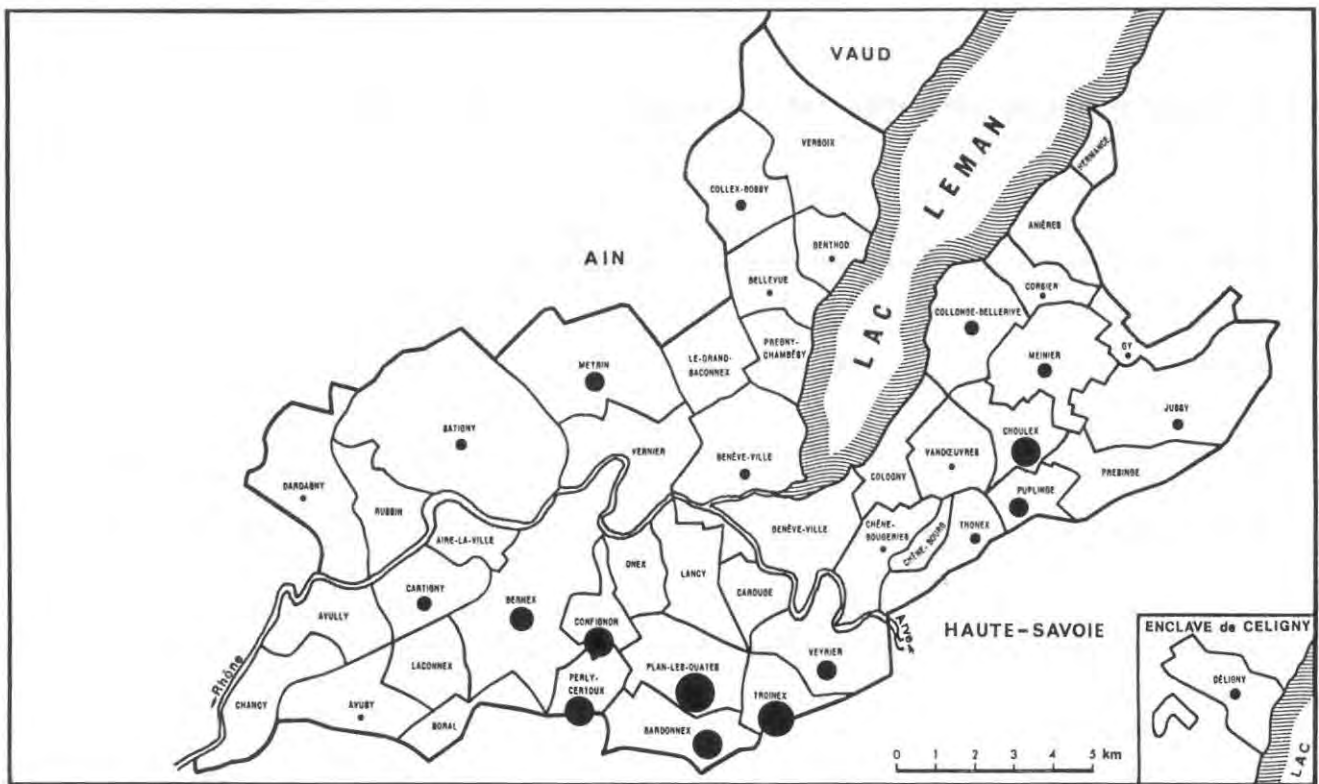
Légende des figures 18 a - 18 c

Les surfaces cultivées sont représentées par des cercles tracés à l'échelle : il y a correspondance entre la surface cultivée et la surface totale de la commune.

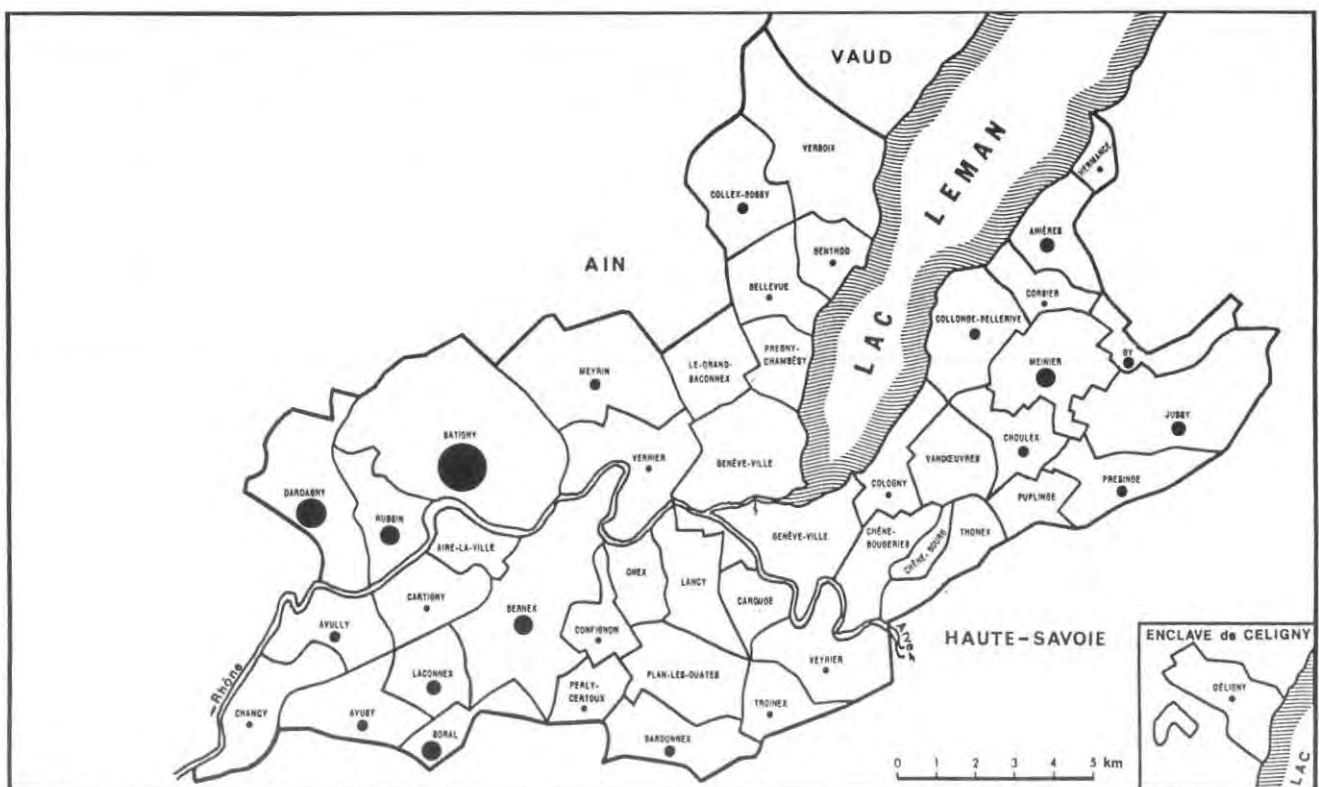
a. Surfaces de céréales



b. Surfaces de légumes



c. Surfaces de vignes



Annexe : tableaux chronologiques (pages 42 - 56) 1)

Exploitations d'après les catégories d'activités, 1975, 1980 et 1985

I Erwerbskategorien	1975	1980	1985	wenn / si 1975 = 100		GE Catégories d'activités
				1980	1985	
Total	701	712	711	102	101	Total
Haupterwerbsbetriebe	470	426	426	91	91	Exploitations à titre principal
davon:						dont:
Zuerwerbsbetriebe	55	64	26	116	47	Exploitations avec activité complémentaire
Nebenerwerbsbetriebe	231	286	285	124	123	Exploitations à titre accessoire
davon:						dont:
Kleinstproduzenten	81	118	127	146	157	petits producteurs

Exploitations d'après leur surface, 1965, 1975, 1980 et 1985

2 Betriebe mit einer Kulturfläche von ... ha Exploitations dont la surface productive mesure ... ha	1965	1975	1980	1985	wenn / si 1965 = 100			GE
					1975	1980	1985	
Total	797	701	712	711	88	89	89	
0 - 1,00	113	133	167	168	118	148	149	
1,01 - 5,00	164	130	113	113	79	69	69	
5,01 - 10,00	107	69	60	67	64	56	63	
10,01 - 20,00	159	109	110	111	69	69	70	
20,01 - 50,00	209	212	209	203	101	100	97	
50,00 +	45	48	53	49	107	118	109	

1) Source : Office fédéral de la statistique (OFS) - INFO à la carte.

Exploitations à titre principal d'après leur surface, 1965, 1975, 1980 et 1985

3 Betriebe mit einer Kulturfläche von ... ha Exploitations dont la surface productive mesure ... ha	1965	1975	1980	1985	GE wenn / si 1965 = 100		
					1975	1980	1985
	1	2	3	4	5	6	7
Total	613	470	426	426	77	70	70
0 - 1,00	21	12	8	6	57	38	29
1,01 - 5,00	93	50	37	38	54	40	41
5,01 - 10,00	92	49	39	45	53	42	49
10,01 - 20,00	157	102	85	90	65	54	57
20,01 - 50,00	206	210	205	200	102	100	97
50,01 +	44	47	52	47	107	118	107

Exploitations d'après les zones du cadastre de la production animale, 1975, 1980 et 1985

4 Zonen	1975	1980	1985	wenn / si 1975 = 100		GE Zones
				1980	1985	
	1	2	3	4	5	
Talzone	701	712	711	102	101	Zone de plaine
Voralpinezone	-	-	-	-	-	Zone préalpine
Zone 1	-	-	-	-	-	Zone 1
Zone 2	-	-	-	-	-	Zone 2
Zone 3	-	-	-	-	-	Zone 3
Zone 4	-	-	-	-	-	Zone 4

Effectif de la main-d'oeuvre des exploitations agricoles 1965, 1975 et 1985

5	1965	1975	1985	wenn / si 1965 = 100		GE
				1975	1985	
Arbeitskräfte						Main-d'oeuvre
<u>Insgesamt</u>	3 362	2 561	3 010	76	90	<u>En tout</u>
Betriebsleiter(innen).....	797	701	711	88	89	Exploitants(es)
- Männer	774	682	686	88	89	- Hommes
- Frauen	23	19	25	83	109	- Femmes
Familieneigene	927	683	592	74	64	familiale
- Männer	351	270	236	77	67	- Hommes
- Frauen	576	413	356	72	62	- Femmes
Familienfremde	1 638	1 177	1 707	72	104	non familiale
- Schweizer.....	249	149	119	60	48	- Suisses
- Schweizerinnen	118	38	85	32	72	- Suissesses
- Ausländer.....	710	563	1 005	79	142	- Etrangers
- Ausländerinnen	561	427	498	76	89	- Etrangères
<u>Ständige</u>	2 047	1 299	1 365	63	67	<u>Permanente</u>
Betriebsleiter(innen)	613	470	426	77	70	Exploitants(es)
- Männer	603	463	418	77	69	- Hommes
- Frauen	10	7	8	70	80	- Femmes
Familieneigene	574	264	217	46	38	familiale
- Männer	290	176	149	61	51	- Hommes
- Frauen	284	88	68	31	24	- Femmes
Familienfremde	860	565	722	66	84	non familiale
- Schweizer	190	109	81	57	43	- Suisses
- Schweizerinnen	47	10	10	21	21	- Suissesses
- Ausländer	555	408	593	74	107	- Etrangers
- Ausländerinnen	68	38	38	56	56	- Etrangères
<u>Gelegentliche</u>	1 315	1 262	1 645	96	125	<u>Occasionnelle</u>
Betriebsleiter(innen)	184	231	285	126	155	Exploitants(es)
- Männer	171	219	268	128	157	- Hommes
- Frauen	13	12	17	92	131	- Femmes
Familieneigene	353	419	375	119	106	familiale
- Männer	61	94	87	154	143	- Hommes
- Frauen	292	325	288	111	99	- Femmes
Familienfremde	778	612	985	79	127	non familiale
- Schweizer	59	40	38	68	64	- Suisses
- Schweizerinnen	71	28	75	39	106	- Suissesses
- Ausländer	155	155	412	100	266	- Etrangers
- Ausländerinnen	493	389	460	79	93	- Etrangères

Effectif total de la main-d'oeuvre d'après la surface, 1965, 1975, 1980 et 1985

6 Betriebe mit einer Kulturfläche von ... ha Exploitations dont la surface productive mesure ... ha	1965	1975	1980	1985	GE wenn / si 1965 = 100		
					1975	1980	1985
Total	1 3 362	2 2 561	3 1 707	4 3 010	5 76	6 51	7 90
0 - 1,00	216	212	373	240	98	173	111
1,01 - 5,00	443	306	284	307	69	64	69
5,01 - 10,00	441	258	154	360	59	35	82
10,01 - 20,00	726	515	287	602	71	40	83
20,01 - 50,00	1 093	978	496	1 158	89	45	106
50,01 +	443	292	113	343	66	26	77

Effectif total de la main-d'oeuvre d'après les zones du cadastre de la production animale, 1975, 1980 et 1985

7 Zonen	1975	1980	1985	wenn / si 1975 = 100		GE Zones
				1980	1985	
Talzone	1 2 561	2 1 707	3 3 010	4 67	5 118	Zone de plaine
Voralpine Zone ..	-	-	-	-	-	Zone préalpine
Zone 1	-	-	-	-	-	Zone 1
Zone 2	-	-	-	-	-	Zone 2
Zone 3	-	-	-	-	-	Zone 3
Zone 4	-	-	-	-	-	Zone 4

Chefs des exploitations à titre principal d'après leur âge, 1975, 1980 et 1985

8 Altersjahre der Betriebsleiter	1975	1980	1985	wenn / si 1975 = 100		GE Chefs d'exploitations âgés de ... ans
				1980	1985	
Total	1 469	2 426	3 426	4 91	5 91	Total
- 25	5	4	8	80	160	- 25
26 - 30	19	20	17	105	89	26 - 30
31 - 35	39	43	34	110	87	31 - 35
36 - 40	42	52	54	124	129	36 - 40
41 - 45	56	45	55	80	98	41 - 45
46 - 50	77	52	48	68	62	46 - 50
51 - 55	67	76	58	113	87	51 - 55
56 - 60	51	60	62	118	122	56 - 60
61 - 65	48	38	53	79	110	61 - 65
66 - 70	42	22	21	52	50	66 - 70
71 +	23	14	16	61	70	71 +

Machines, appareils et installations des exploitations, 1975 et 1985

9 Maschinen, Geräte, Betriebseinrichtungen	Anzahl Nombre		1985, wenn 'si 1975 = 100	GE Machines, appareils et installations des exploitations
	1975	1985		
1 <u>Traktoren</u> ("Einachser" s. Rauhfutterernte)	1	2	3	1 <u>Tracteurs</u> ("monoaxes" voir récolte du fourrage grossier)
- Vierradtraktoren	1 138	1 344	118	- Tracteurs à 2 essieux
davon: mit - bis 49 PS	*	596	-	dont: - jusqu'à 49 CV
- 50 bis 74 PS	*	579	-	- de 50 à 74 CV
- über 74 PS	*	169	-	- de plus de 74 CV
davon: mit Allradantrieb	39	232	595	dont: à traction sur
- bis 49 PS	*	32	-	toutes les roues
- 50 bis 74 PS	*	113	-	- jusqu'à 49 CV
- über 74 PS	*	87	-	- de 50 à 74 CV
- Raupentraktoren	*	8	-	- de plus de 74 CV
- Jeeps, Landrover, Unimogs	95	108	114	- Tracteurs à chenilles
2 <u>Wagen für Transporte,</u> <u>Seilwinden</u>				- Jeeps, Landrover, Unimog
- Transporter <u>ohne</u> Ladegerät	6	22	367	2 <u>Véhicules pour transports,</u> <u>treuils</u>
- Transporter mit Ladegerät, Selbstfahrladewagen	5	7	140	- Transporteurs <u>non</u> auto- chargeurs
- Gezogene Ladewagen	51	39	76	- Transporteurs (chariots à mot.) autocharg. et auto- charg. automotrices
- Wagen, nur für Transporte	*	1 596	-	- Chars autochargeurs tractés
davon:				- Remorques, pour transports uniquement
- Zapfwellenanhänger für Einachser	10	23	230	dont:
- Einachsanhänger für Vierradtraktoren	*	396	-	- Chars à prise de force pour monoaxe
- Zweiachsanhänger bis 8 t Gesamtlast	*	1 029	-	- Chars à deux roues pour tracteur à 2 essieux
- Zweiachsanhänger über 8 t Gesamtlast	*	148	-	- Chars à 4 roues jusqu'à 8 t de charge totale
- Seilwinden für Feld- und Waldarbeiten	55	44	80	- Chars à 4 roues de plus de 8 t de charge totale
3 <u>Bodenbearbeitung, Saat</u>				- Treuils pour travaux agricoles et forestiers
- Anbaupflüge	505	455	90	3 <u>Travail du sol,</u> <u>ensemencement</u>
davon:				- Charrues pour tracteur
- einscharige	195	120	62	dont:
- zwei- und mehrscharige	310	335	108	- monosocs
- Bodenfräsen mit eigenem Motor	271	352	130	- polysocs
- Bodenbearbeitungsgeräte mit Zapfenwellenantrieb	*	401	-	- Motoculteurs ayant leur propre moteur
davon:	*	30	-	- Cultivateurs à prise de force
- für "Einachser"	*	371	-	dont:
- für "Zweiachser"	*		-	- pour monoaxe
				- pour tracteur à 2 essieux

Machines, appareils et installations des exploitations, 1975 et 1985 (suite 1)

9 Maschinen, Geräte, Betriebsanrichtungen	Anzahl Nombre		1985, wenn/si 1975 = 100	GE Machines, appareils et installations des exploitations
	1975	1985		
	1	2	3	
- Traktoranbausämaschinen	350	345	99	- Semoirs portés
- Einzelkornsämaschinen	71	92	130	- Semoirs de précision
- Kartoffellegeautomaten mit Handeinlage	78	61	85	- Planteuses de pommes de terre, manuelles
- Kartoffellegeautomaten		5		- Planteuses de pommes de terre, automatiques
<u>4 Düngung, Pflanzenschutz</u>				<u>4 Fumure, protection des plantes</u>
- Mineraldüngerstreuer	369	414	112	- Distributeurs d'engrais minéraux
- Mistladekrane	29	49	169	- Grues à fumier
- Frontlader	*	185	-	- Chargeurs frontaux
- Gezogene Miststreuer	150	166	111	- Epanduses de fumier, tractées
- Saug- und Druckfässer	55	55	-	- Citernes à pression pour purinage
- Verschlauchungsanlagen	*	9	-	- Installations d'épandage de lisier
davon mit Bodenleitung	*	1	-	dont par tuyaux dans le sol
- Pflanzenschutzspritzen (ohne Rückenspritzen)	350	468	134	- Pulvérisateurs pour la protection des plantes (appareils à dos non compris)
davon: - selbstfahrende	89	62	70	dont: - automoteurs
- angebaute und gezogene	261	406	156	- à prise de force ou tractées
<u>5 Getreide-, Kartoffel-, Rübenernte</u>				<u>5 Récolte de céréales, de pommes de terre et de betteraves</u>
- Mähdrescher	191	151	79	- Moissonneuses-batteuses
davon: - selbstfahrende	186	146	79	dont: - automotrices
- angebaute und gezogene	5	5	-	- tractées
- Maispflückvorsätze für Mähdrescher	*	6	-	- Becs à maïs pour mois- sonneuses- batteuses
- Maispflückdrescher	*	3	-	- Moissonneuses auto- motrices de maïs
- Kartoffelvorratsroder	*	51	-	- Arracheuses-aligieuses de pommes de terre
- Siebkorbsammelroder	33	20	97	- Arracheuses-ramasseuses de pommes de terre
- Kartoffelvollernter		12		- Récolteuses intégrales de pommes de terre
- Rübenvollernter	1	5	500	- Récolteuses intégrales de betteraves
<u>6 Rauhfutterernte</u>				<u>6 Récolte du fourrage grossier</u>
- Einachstraktoren, Motormäher	114	121	106	- Tracteurs monoaxes et motofaucheuses
- Zweiachsmäher	*	15	-	- Motofaucheuses à deux essieux

Machines, appareils et installations des exploitations, 1975 et 1985 (suite 2)

9 Maschinen, Geräte, Betriebsanlagen	Anzahl Nombre		1985, wenn / si 1975 = 100	GE Machines, appareils et installations des exploitations
	1975	1985		
	1	2	3	
- Messermäherwerke für Vier- radtraktoren	*	103	-	- Faucheuses pour tracteur à deux essieux
- Kreiselmäher	99	140	141	- Faucheuses rotatives
- Mähauflbereiter (z.B. Mähquetschzetter)	28	36	129	- Faucheuses conditionneuses
- Heuerntemaschinen (zum Zetten, Wenden, Schwaden, Rechen)	*	173	-	- Faneuses à accoupler
davon: - für "Einachser"	*	15	-	dont: - au monoaxe
- für "Zweiachser"	*	158	-	- au tracteur à deux essieux
- Selbstfahrende Heuernte- maschinen ("Einachser")	9	2	22	- Faneuses automotrices ("monoaxe")
- Sammelpressen	233	196	84	- Ramasseuses-presses
- Gezogene Feldhäcksler	70	28	40	- Hacheuses-chargeuses tractées
- Anbaumaishäcksler	35	34	97	- Récolteuses de maïs portées
<u>7 Transporte in Scheune und Stall</u>				<u>7 Equipement pour la grange et l'étable</u>
- Abladefördergebläse	9	9	-	- Aéro-engrangeurs
- Förderbänder, Elevatoren, Förderschnecken	254	177	70	- Elévateurs, transporteurs à ruban, à vis sans fin
- Greiferscheunen	*	22	-	- Ponts roulants (griffes pour fourrage et paille)
- Mechanische Fütterungs- anlagen für Rindvieh	1	1	-	- Distributeurs mécaniques des fourrages pour bovins
- Mechanische Entmistungs- anlagen für Rindvieh	14	17	121	- Evacuateurs de fumier pour bovins
- Schwemm- und Treibent- mistungen	7	4	57	- Installations pour lisier flottant (grille)
<u>8 Milchgewinnung</u>				<u>8 Equipement pour la production laitière</u>
- Melkanlagen	73	66	90	- Installations de traite mécanique
davon:				dont:
- Eimermelkanlagen	64	46	72	- Installations de traite mécanique par pots
- Rohrmelkanlagen (Absaugleitungen)	9	12	222	- Installations de traite mécanique par conduites
- Melkstände für Lauf- ställe		8		- Stalles de traite pour stabulation libre
- Melkkammern	16	23	144	- Chambres à lait
- Warmwasseranschluss in Melkkammer oder Stall	30	38	127	- Installations d'eau chaude dans les chambres à lait ou les étables

Machines, appareils et installations des exploitations, 1975 et 1985 (suite 3)

9 Maschinen, Geräte, Betriebsrichtungen	Anzahl Nombre		1985, wenn / si 1975 = 100	GE Machines, appareils et installations des exploitations
	1975	1985		
9 Andere Ausrüstungen	1	2	3	9 Autres équipements
- Heubellüftungsanlagen	7	6	86	- Installations de séchage du foin
- Betriebe mit Siloraum				- Exploitations avec des silos
für:				pour:
- Grün- und Welkfutter	102	79	77	- fourrages verts ou préfanés
- Kraftfutter	54	41	76	- fourrages concentrés
- Biogasanlagen	*	1	-	- Installations de biogaz
- Betriebe mit Sonnen- kollektoren	*	5	-	- Panneaux solaires (collecteurs)

Surface des exploitations (sans forêt) d'après le mode de faire-valoir,
1965, 1975, 1980 et 1985

10 Kategorien	Prozentuale Verteilung Répartition en pour-cent				1985 ha	GE Catégories
	1965	1975	1980	1985		
Total	1	2	3	4	5	Total
	*	100	100	100	12 058	
Eigenes Land	*	43	44	42	5 111	Terres en propre
Pachtland	*	55	54	55	6 571	Terres prises à ferme
Nutzniessungsland	*	1	2	3	376	Terres en usufruit

Répartition des surfaces exploitées (sans les forêts) selon les conditions de propriété,
1975 et 1985

11	Anzahl Bewirtschafter Nombre d'exploitants		Verteilung der Fläche, ‰ Répartition de la surface, ‰						GE
			Eigenland		Pachtland		Nutzniessungs- land		
			Terrain en propre		Terrain à ferme		Terrain en usufruit		
Betriebe mit nur: Exploitations avec seulement:	1975	1985	1975	1985	1975	1985	1975	1985	
Total	1 672	2 673	3 1000	4 1000	5 1000	6 1000	7 1000	8 1000	
Eigenland									
Terrain en propre	182	177	261	225	-	-	-	-	
Eigen- und Pachtland									
Terrain en propre et à ferme .	292	280	650	612	520	542	-	-	
Eigen- und Nutzniessungsland									
Terrain en propre et en usufruit	8	17	3	21	-	-	37	60	
Pachtland									
Terrain à ferme	135	109	-	-	390	261	-	-	
Pacht- und Nutzniessungsland									
Terrain à ferme et en usufruit	10	15	-	-	27	43	305	185	
Nutzniessungsland									
Terrain en usufruit	16	11	-	-	-	-	79	72	
Eigen-, Pacht- und Nutz- niessungsland									
Terrain en propre, à ferme et en usufruit	29	64	86	142	63	154	579	683	

Exploitations agricoles d'après le nombre des parcelles, 1965, 1975 et 1985

12 Parzellen je Betrieb	Zahl der Betriebe Nombre des exploitations			Promilleverteilung Répartition en pour mille			GE Parcelles par exploita- tion
	1965	1975	1985	1965	1975	1985	
Total	1 530	2 606	3 493	4 1000	5 1000	6 1000	Total
1	69	103	76	130	170	154	1
2	38	58	24	72	96	49	2
3 - 5	118	118	89	223	194	181	3 - 5
6 - 10	140	140	124	264	231	251	6 - 10
11 - 15	78	98	70	147	162	142	11 - 15
16 - 25	54	61	82	102	101	166	16 - 25
26 - 50	32	26	28	60	43	57	26 - 50
51 +	1	2	-	2	3	-	51 +

Quelques surfaces moyennes (ares par exploitation), 1965, 1975 et 1985

13 Kategorien	1965	1975	1985	GE Catégories
Landwirtschaftliche Nutzfläche (inkl. uSö)	1 643	1 848	1 778	Surface agricole utile (y c. les alpages)
Offenes Ackerland	1 182	1 737	1 684	Terres ouvertes
Getreide	1 161	1 680	1 538	Céréales
Kartoffeln	66	64	81	Pommes de terre
Rebland	262	366	450	Vigne

Cheptel vif des exploitations agricoles, 1975 et 1985

14 Kategorien	Anzahl / Nombre		1985, wenn / si 1975 = 100	GE Catégories
	1975	1985		
1 Pferde	1	2	3	1 Equidés
- <u>Besitzer</u>	102	107	105	- <u>Possesseurs</u>
- Bestand	571	604	106	- Effectif
davon				dont
nur für Sport				seulement pour le sport
- <u>Besitzer</u>	87	96	110	- <u>Possesseurs</u>
- Bestand	447	486	109	- Effectif
<u>Fohlen</u>				<u>Poulains</u>
- <u>Besitzer</u>	44	34	77	- <u>Possesseurs</u>
- Bestand	104	94	90	- Effectif
2 Rindvieh				2 Bovins
- <u>Besitzer</u>	185	106	57	- <u>Possesseurs</u>
- Bestand	5 537	3 755	68	- Effectif
davon				dont
Kälber Jungvieh bis 1 Jahr	1 956	1 278	65	Veaux et jeune bétail de 1 an au plus
Rinder über 1 Jahr	1 505	867	58	Génisses de plus de 1 an
Stiere und Ochsen				Taureaux et boeufs de plus
über 1 Jahr	467	439	94	de 1 an
Kühe	1 609	1 171	73	Vaches
Tiere pro Betrieb				Animaux par exploitation
● Rindvieh Total				● Total des bovins
- <u>Besitzer</u>				- <u>Possesseurs</u>
1 - 10	70	31	44	1 - 10
11 - 20	30	23	77	11 - 20
21 - 40	44	20	45	21 - 40
41 - 70	16	11	69	41 - 70
71 +	25	21	84	71 +
- Bestand				- Effectif
1 - 10	336	148	44	1 - 10
11 - 20	492	361	73	11 - 20
21 - 40	1 300	571	44	21 - 40
41 - 70	854	599	70	41 - 70
71 +	2 555	2 076	81	71 +
● Kühe				● Vaches
- <u>Besitzer</u>	139	83	60	- <u>Possesseurs</u>
1 - 5	56	30	54	1 - 5
6 - 10	28	13	46	6 - 10
11 - 20	35	22	63	11 - 20
21 - 30	9	6	67	21 - 30
31 - 50	9	11	122	31 - 50
51 +	2	1	50	51 +

Cheptel vif des exploitations agricoles, 1975 et 1985 (suite 1)

14 Kategorien	Anzahl / Nombre		1985, wenn / si 1975 = 100	GE Catégories
	1975	1985		
- Bestand	1 609	1 171	73	- Effectif
1 - 5	137	79	58	1 - 5
6 - 10	230	101	44	6 - 10
11 - 20	514	344	67	11 - 20
21 - 30	230	152	66	21 - 30
31 - 50	352	437	124	31 - 50
51 +	146	58	40	51 +
● Kälbermast				● Veaux à l'engrais
- Besitzer	44	22	50	- Possesseurs
1 - 5	33	17	52	1 - 5
6 - 10	7	2	29	6 - 10
11 - 20	2	1	50	11 - 20
21 +	2	2	100	21 +
- Bestand	227	132	58	- Effectif
1 - 5	62	40	65	1 - 5
6 - 10	55	12	22	6 - 10
11 - 20	30	15	50	11 - 20
21 +	80	65	81	21 +
● Grossviehmast				● Engraissement gros bétail
- Besitzer	84	54	64	- Possesseurs
1 - 10	50	35	70	1 - 10
11 - 20	13	10	77	11 - 20
21 - 40	10	3	30	21 - 40
41 +	11	6	55	41 +
- Bestand	1 798	849	47	- Effectif
1 - 10	225	173	77	1 - 10
11 - 20	191	149	78	11 - 20
21 - 40	280	74	26	21 - 40
41 +	1 102	453	41	41 +
3 Schafe				3 Moutons
- Besitzer	95	97	102	- Possesseurs
- Bestand	2 518	2 038	81	- Effectif
Tiere pro Betrieb				Animaux par exploitation
- Besitzer				- Possesseurs
1 - 25	85	89	105	1 - 25
26 - 50	7	6	86	26 - 50
51 +	3	2	67	51 +
- Bestand				- Effectif
1 - 25	738	648	88	1 - 25
26 - 50	220	236	107	26 - 50
51 +	1 560	1 154	74	51 +

Cheptel vif des exploitations agricoles, 1975 et 1985 (suite 2)

14 Kategorien	Anzahl / Nombre		1985, wenn / si 1975 = 100	GE Catégories
	1975	1985		
4 Ziegen	1	2	3	4 Chèvres
- <u>Besitzer</u>	26	28	108	- <u>Possesseurs</u>
- <u>Bestand</u>	107	93	87	- <u>Effectif</u>
Tiere pro Betrieb				Animaux par exploitation
- <u>Besitzer</u>				- <u>Possesseurs</u>
1 - 5	21	24	114	1 - 5
6 - 10	4	4	100	6 - 10
11 +	1	-	.	11 +
- <u>Bestand</u>				- <u>Effectif</u>
1 - 5	45	62	138	1 - 5
6 - 10	32	31	97	6 - 10
11 +	30	-	.	11 +
5 Schweine				5 Porcs
- <u>Besitzer</u>	143	54	38	- <u>Possesseurs</u>
- <u>Bestand</u>	8 409	5 727	68	- <u>Effectif</u>
Tiere pro Betrieb				Animaux par exploitation
● Schweine Total				● Total des porcs
- <u>Besitzer</u>				- <u>Possesseurs</u>
1 - 4	66	26	39	1 - 4
5 - 20	34	12	35	5 - 20
21 - 50	19	3	16	21 - 50
51 - 100	10	5	50	51 - 100
101 - 200	7	2	29	101 - 200
201 +	7	6	86	201 +
- <u>Bestand</u>				- <u>Effectif</u>
1 - 4	154	73	47	1 - 4
5 - 20	318	105	33	5 - 20
21 - 50	609	97	16	21 - 50
51 - 100	775	389	50	51 - 100
101 - 200	1 039	232	22	101 - 200
201 +	5 514	4 831	88	201 +
● Mutterschweine				● Truies
- <u>Besitzer</u>	43	15	35	- <u>Possesseurs</u>
1 - 5	27	8	30	1 - 5
6 - 10	8	2	25	6 - 10
11 - 20	3	3	100	11 - 20
21 - 50	3	-	.	21 - 50
51 +	2	2	100	51 +
- <u>Bestand</u>	600	526	88	- <u>Effectif</u>
1 - 5	60	23	38	1 - 5
6 - 10	55	12	22	6 - 10
11 - 20	48	47	98	11 - 20
21 - 50	81	-	.	21 - 50
51 +	356	444	125	51 +

Cheptel vif des exploitations agricoles, 1975 et 1985 (suite 3)

14 Kategorien	Anzahl / Nombre		1985, wenn / si 1975 = 100	GE Catégories
	1975	1985		
6 Nutzhühner	1	2	3	6 Poules de rapport
- <u>Besitzer</u>	341	335	98	- <u>Possesseurs</u>
- Bestand	134 137	25 860	19	- Effectif
davon				dont
Legetierkücken und				Poussins et poulettes
Junghennen	24 039	2 878	12	des souches ponte
Zuchthähne	501	224	45	Coqs d'élevage
Leg- und Zuchthennen	47 269	20 992	44	Poules pondeuses et
				d'élevage
Masttiere jeden Alters	62 328	1 766	3	Volaille à l'engrais
				de tout âge
Tiere pro Betrieb				Animaux par exploitation
● Leg- und Zuchthennen				● Poules pondeuses et
				d'élevage
- <u>Besitzer</u>	311	317	102	<u>Possesseurs</u>
1 - 24	201	227	113	1 - 24
25 - 50	80	66	83	25 - 50
51 - 150	15	17	113	51 - 150
151 - 500	5	1	20	151 - 500
501 -1000	1	-	.	501 -1000
1001 +	9	6	67	1001 +
- Bestand	47 269	20 992	44	- Effectif
1 - 24	2 662	2 622	98	1 - 24
25 - 50	2 825	2 261	80	25 - 50
51 - 150	1 185	1 408	119	51 - 150
151 - 500	1 427	200	14	151 - 500
501 -1000	1 000	-	.	501 -1000
1001 +	38 170	14 501	38	1001 +
● Masttiere				● Volaille à l'engrais
- <u>Besitzer</u>	121	76	63	- <u>Possesseurs</u>
1 -1000	118	76	64	1 -1000
1001 -5000	1	-	.	1001 -5000
5001 +	2	-	.	5001 +
- Bestand	62 328	1 766	3	- Effectif
1 -1000	5 028	1 766	35	1 -1000
1001 -5000	2 300	-	.	1001 -5000
5001 +	55 000	-	.	5001 +

Cheptel moyen de quelques catégories d'animaux (par exploitation), 1965, 1975 et 1985

15 Kategorien	1965	1975	1985	Catégories	GE
	1	2	3		
Rindvieh	21	30	35	Bovins	
Kühe	9	12	14	Vaches	
Schafe	125	27	21	Moutons	
Ziegen	2	4	3	Chèvres	
Schweine	26	59	106	Porcs	
Grossvieheinheiten	*	20	17	Unités gros bétail	

1984

- No 40 — Evolution de l'emploi dans l'industrie genevoise de 1966 à 1982 (Avril 1984, 32 pages, prix: 5 F.)
No 41 — Prix à la consommation et loyers. Evolution 1983-84 à Genève (Juillet 1984, 27 pages, prix: 5 F.)
No 42 — Recensement fédéral de la population 1980.6: Population active et mouvements pendulaires (Décembre 1984, 76 pages, prix: 10 F.)

1985

- No 43 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1^{er} juin 1984 (Mars 1985, 16 pages, prix: 5 F.)
No 44 — Recensement fédéral de la population 1980. 7: Conditions d'habitation des ménages; occupation en termes de pièces (Mai 1985, 28 pages, prix: 5 F.)
No 45 — Recensement fédéral de la population 1980. 8: Conditions d'habitation des ménages; occupation en termes de surface, statut d'occupation (Juillet 1985, 28 pages, prix: 5 F.)
No 46 — Recensement fédéral de la population 1980. 9: Conditions d'habitation des ménages par commune et quartier de la ville de Genève (Août 1985, 32 pages, prix: 5 F.)
No 47 — Le mouvement de fonds des comptes de chèques postaux à Genève de 1960 à 1984 (Septembre 1985, 16 pages, prix: 5 F.)
No 48 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1^{er} juin 1985 (Octobre 1985, 20 pages, prix: 5 F.)

1986

- No 49 — Evolution de la population étrangère à Genève 1981-1984; catégorie de permis et type de mouvement (Janvier 1986, 32 pages, prix: 5 F.)
No 50 — Evolution de l'emploi à Genève (Février 1986, 40 pages, prix: 5 F.)
No 51 — Commerce extérieur du canton de Genève selon le mode de transport (1972-1984), l'emploi et la nature des marchandises (1982-1984) (Avril 1986, 28 pages, prix: 5 F.)
No 52 — Recensement fédéral de la population 1980. 10: Structure professionnelle de la population résidente active du canton de Genève (Juin 1986, 28 pages, prix: 5 F.)
No 53 — Le point sur les statistiques de l'énergie dans le canton de Genève (Novembre 1986, 36 pages, prix: 5 F.)
No 54 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête du 1^{er} juin 1986 (Décembre 1986, 16 pages, prix: 5 F.)

1987

- No 55 — Economie genevoise: rétrospective 1986 (Février 1987, 48 pages, prix: 10 F.)
No 56 — Prix à la consommation et loyers; évolution 1984-1986 à Genève (Juillet 1987, 32 pages, prix: 5 F.)
No 57 — Recensement fédéral des entreprises 1985. 1: Les administrations publiques dans le canton de Genève (septembre 1987, 43 pages, prix: 5 F.)
No 58 — Emigration des Suisses hors du canton de Genève de 1984 à 1986 (décembre 1987, 28 pages, prix: 5 F.)

1988

- No 59 — Economie genevoise: rétrospective 1987 (Février 1988, 56 pages, prix: 10 F.)
No 60 — Evolution des prix à la consommation 1983-1987; comparaison Genève/Suisse (Septembre 1988, 34 pages, prix: 10 F.)
No 61 — Recensement fédéral des entreprises 1985. 2: Le recensement de l'agriculture à Genève (Octobre 1988, 56 pages, prix: 10 F.)